

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturau Regionau de Miuvachas en Lemosin

Étude réalisée par « lieux-dits » *

Carole Bridier - Paysagiste DPLG

Alain Freytet - Paysagiste DPLG

Christophe Lehuger - Paysagiste DPLG

Yoann Bit-Monnot - Paysagiste DPLG

Tome 2

Etude paysagère pour l'aménagement et la valorisation du site emblématique des Monédières

PROPOSITION DE PROJET GLOBAL DE VALORISATION PAYSAGÈRE

2018

GRUPE D'ACTION LOCALE
PAYS DE TULLE
VÈZÈRE-MONÉDIÈRES



PREAMBULE

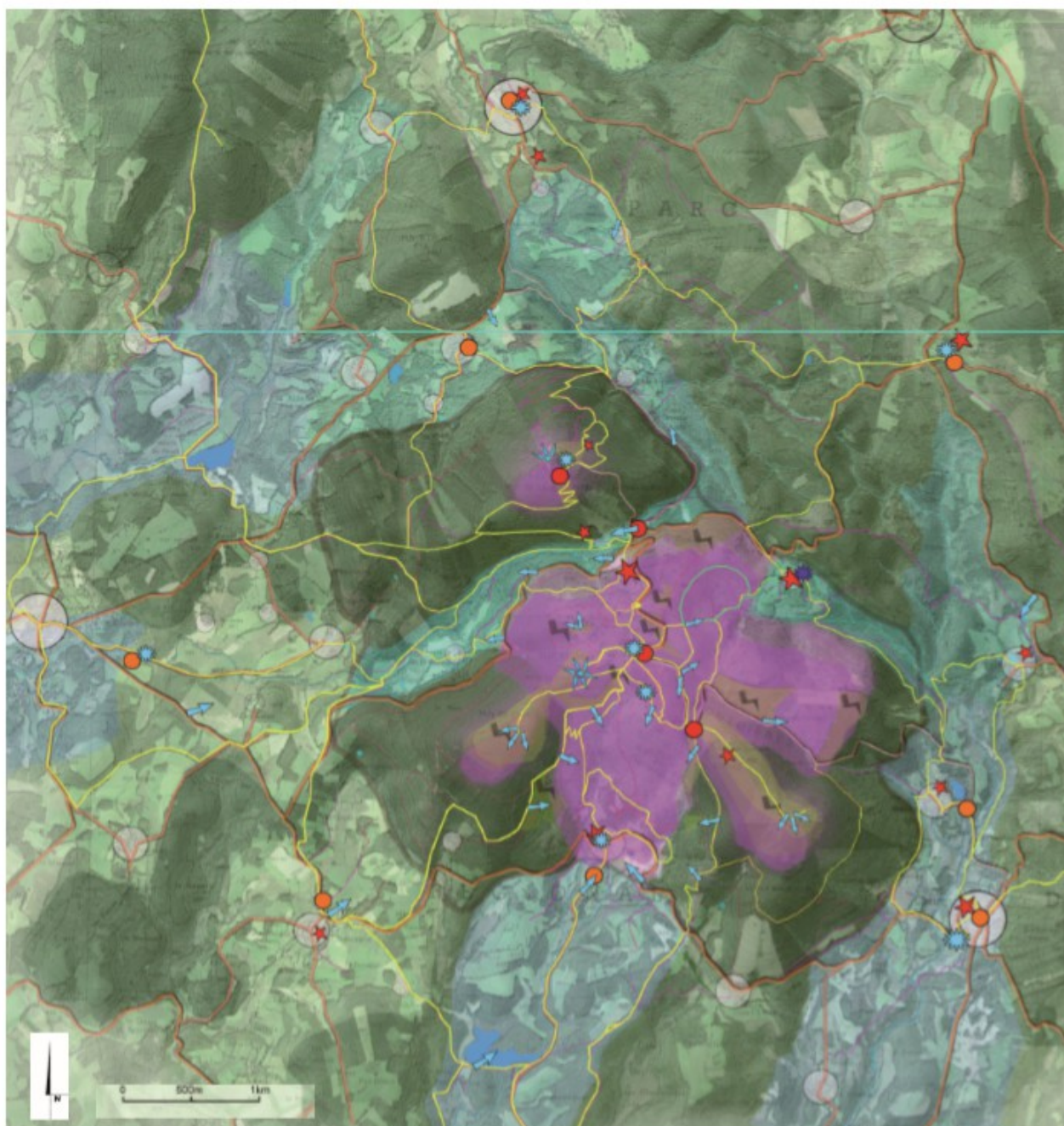
A l'issue de la phase 1 de diagnostic et de mise en évidence des enjeux, le présent document synthétise la proposition du plan général d'intentions paysagères, élaboré à l'échelle du site emblématique (autour de 7 grands axes d'intervention cf plan ci-contre).

Ces orientations ont été présentées lors des ateliers participatifs des 8 mars et 24 avril 2018.

Les 7 grands objectifs définis pour aboutir à la mise en valeur des paysages des Monédières et plus particulièrement du site emblématique sont traduits en dispositions et mesures à envisager.

Cependant, ces éléments ne constituent que des propositions qui nécessitent, pour être mises en place, d'être approfondies au regard des possibilités réglementaires et techniques spécifiques. Aussi, pour être atteints, les objectifs doivent requérir l'adhésion des élus locaux, propriétaires, gestionnaires, habitants, ... Ils doivent également correspondre aux moyens de financement et de gestion pouvant leur être dédiés par les maîtres d'ouvrage potentiels, et pouvoir s'appuyer sur une forme d'agriculture perpétuant le pastoralisme et les paysages associés. Cette dernière, encore présente sur le site, est supposée, dans le présent projet, se maintenir durablement dans le temps.

Plan global des intentions paysagères pour la valorisation du site emblématique des Monédières



LEGENDE	
route	
espace d'accueil - village porte	
espace d'accueil interne	
sentier	
sentier à ré-ouvrir ou créer	
patrimoine	
point de vue	
belvédère	
site d'interprétation	
coupe d'arbre	

*D – DU CONFORTEMENT DE LA LANDE
A LA VALORISATION PAYSAGERE DU SITE EMBLEMATIQUE*

SOMMAIRE

OBJECTIF 01 – RESTAURER ET ETENDRE LA LANDE

OBJECTIF 02 – GERER L'EMPRISE DES CONIFERES ET RE-OUVRIR
DURABLEMENT LE PAYSAGE DES SOMMETS ET LES VUES PRINCIPALES

OBJECTIF 03 – RETROUVER, CONFORTER ET CREER DES VUES REMARQUABLES

OBJECTIF 04 – METTRE EN VALEUR LE PETIT PATRIMOINE ET LES STRUCTURES
VEGETALES REMARQUABLES

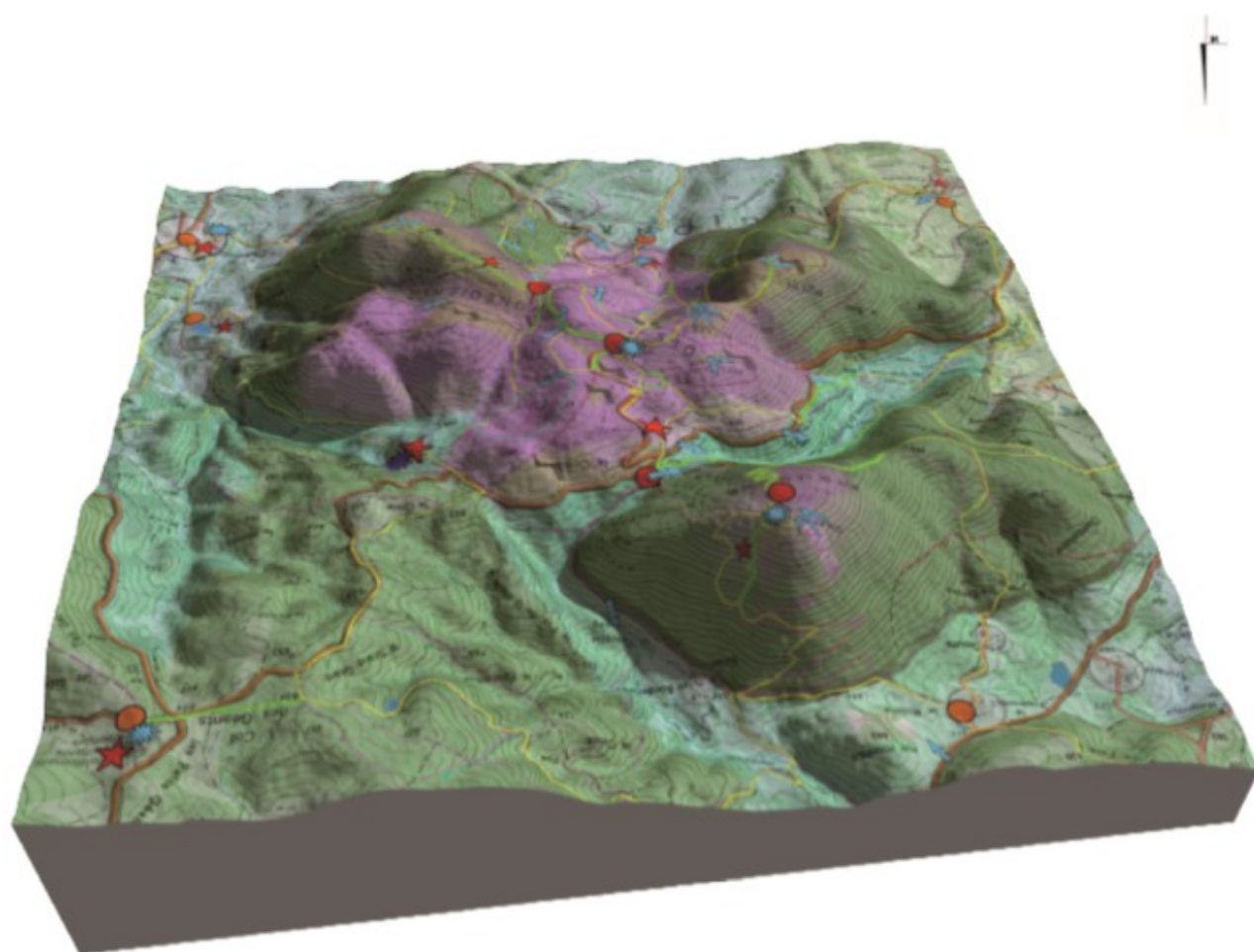
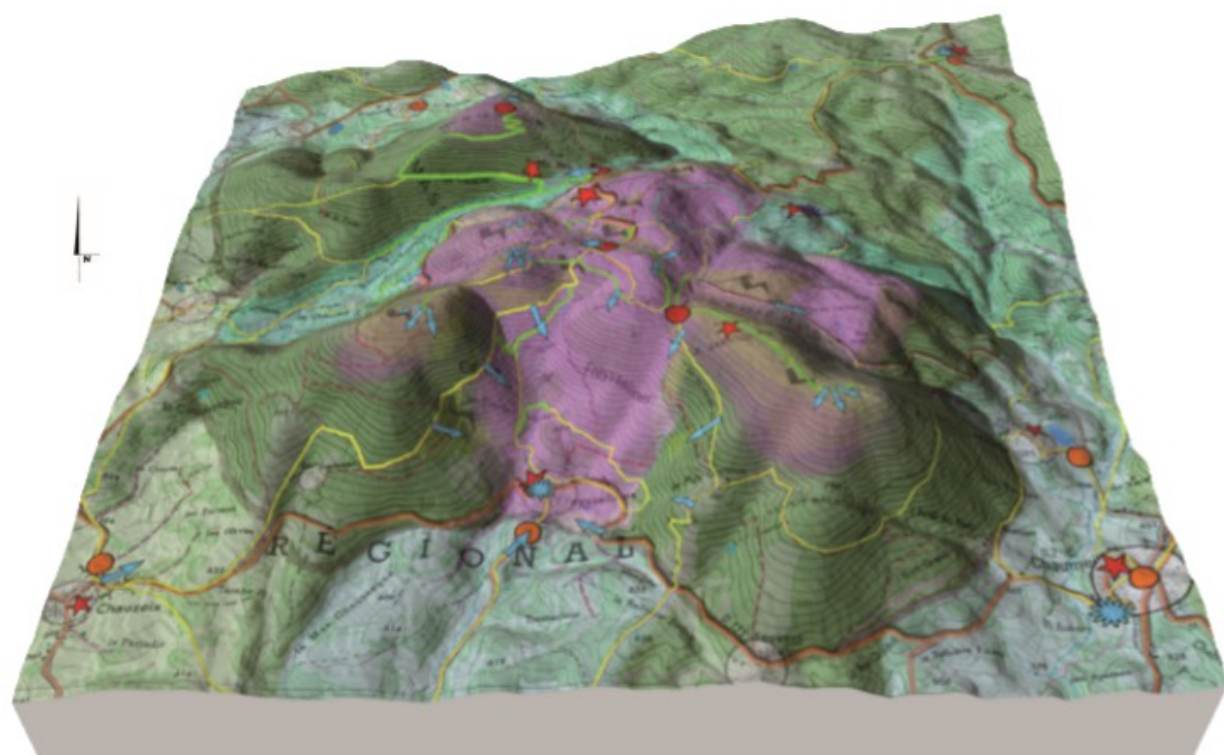
OBJECTIF 05 – ORGANISER LES ARRIVEES SUR LE SITE ET LES LIEUX D'ACCUEIL

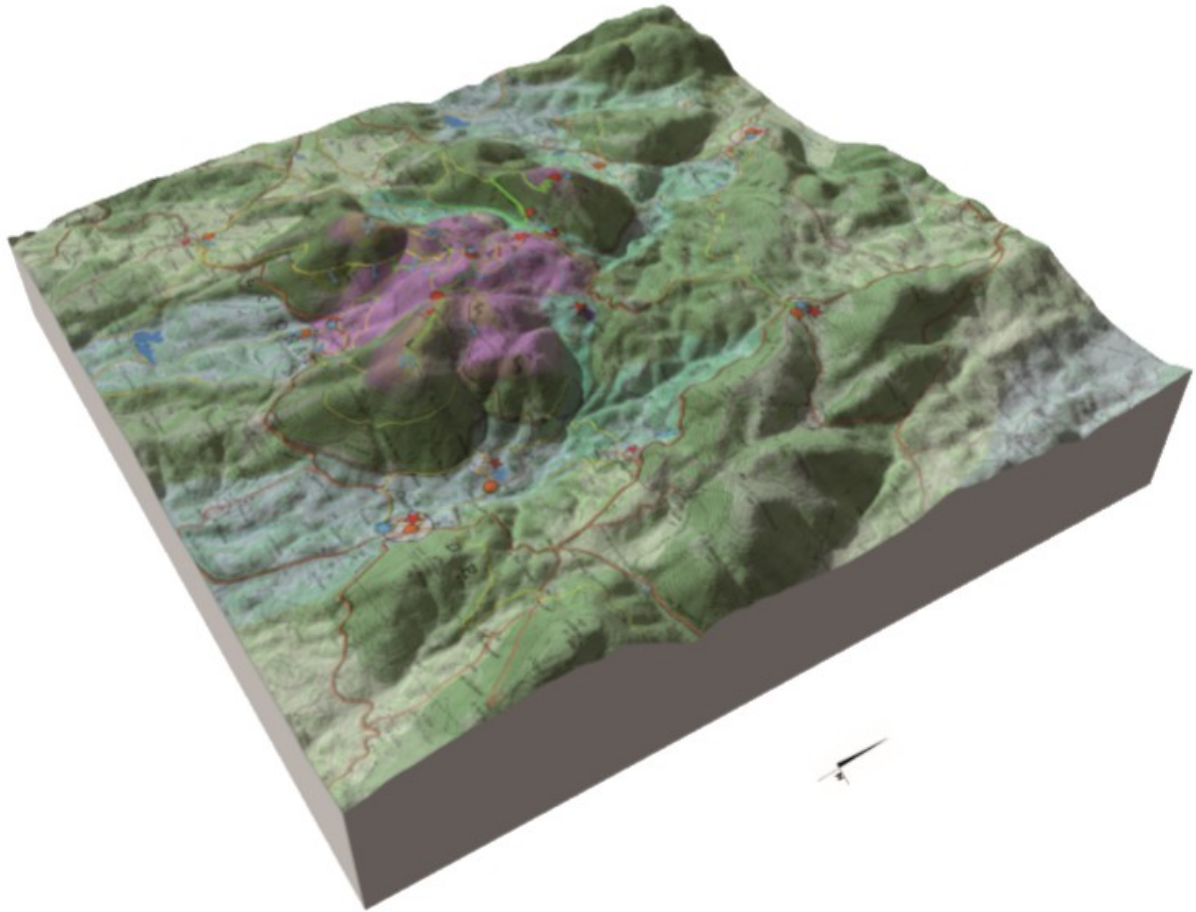
OBJECTIF 06 – COMPLETER LE MAILLAGE DES CHEMINS DE DECOUVERTE

OBJECTIF 07 – BATIR UN PLAN D'INTERPRETATION A L'ECHELLE DU SITE ET DU
MASSIF

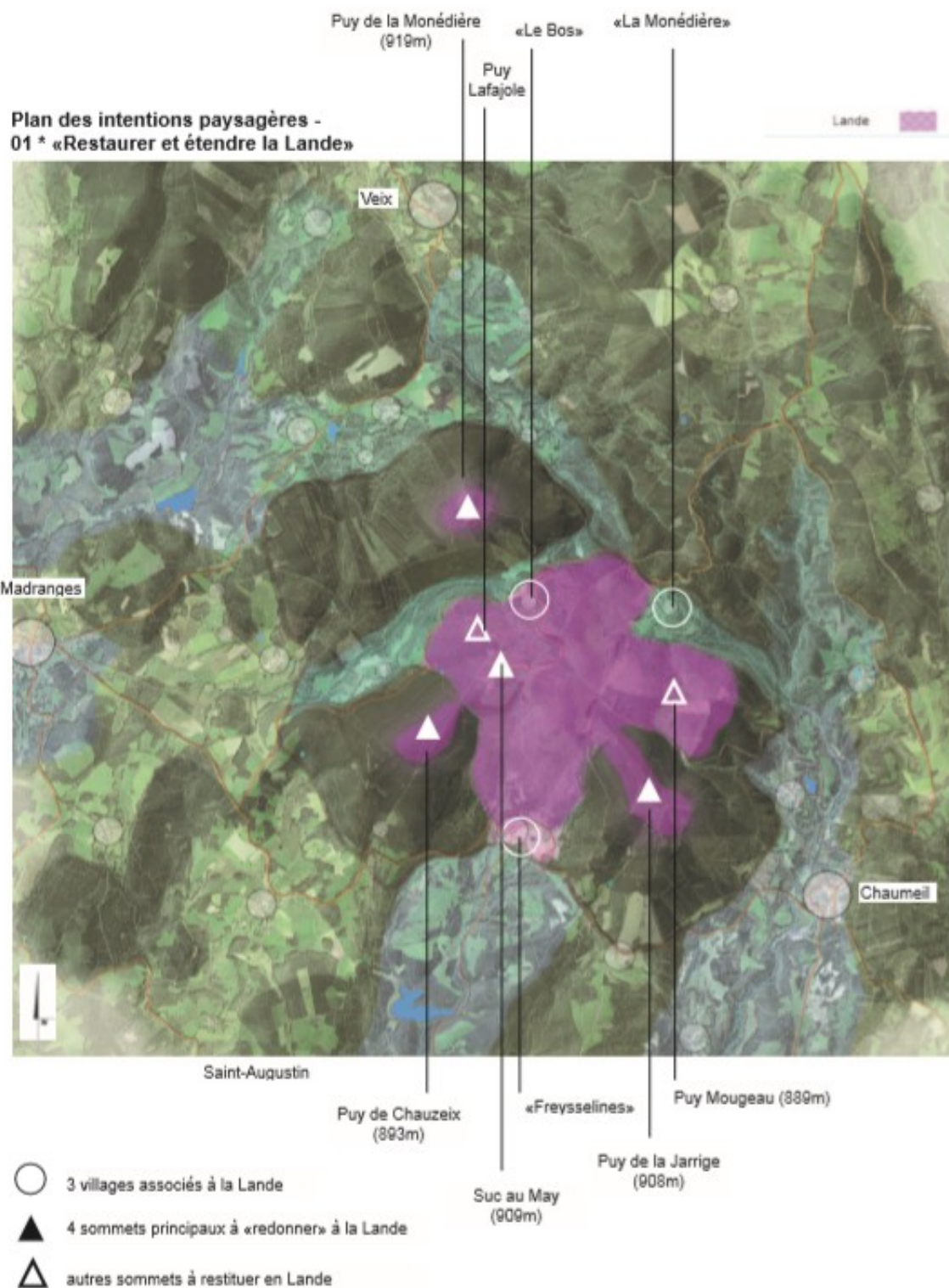
NB :

*L'ordre des objectifs ne correspond pas à une hiérarchie des priorités mais à des approches
thématiques. Ils sont à viser de manière croisée.*





OBJECTIF 01 - RESTAURER ET ETENDRE LA LANDE



OBJECTIF 01

RESTAURER ET ETENDRE LA LANDE

Contexte / enjeux

Motif central des paysages, la lande (*1) génère des perceptions paysagères d'une remarquable qualité, attractives et singulières à l'échelle du grand territoire.

Elle est toujours présente, grâce à des pratiques pastorales encore actives sur le site emblématique, mais le diagnostic a montré le décalage entre les perceptions paysagères où la lande occupe une place considérable dans la mémoire et l'imaginaire des personnes, et la réalité, où **elle apparaît fragilisée, voire résiduelle**. En effet, la lande est mise en danger par la progression des plantations forestières et le déclin du pastoralisme.

Or, le développement de la lande constitue un enjeu essentiel et prioritaire pour la valorisation des Monédières. Elle est à envisager comme un paysage « phare », une vitrine, un point d'appel qui permet ensuite de montrer toutes les facettes des Monédières.

La lande présente l'avantage de pouvoir supporter de nombreux usages : pastoralisme, cueillette, tourisme (visite, promenade) et loisirs (vol libre, modélisme...), en plus de constituer un milieu de biodiversité remarquable. Ces pratiques contemporaines, capables de cohabiter, façonnent une image renouvelée et très positive de la lande et des Monédières plus largement.

L'enjeu numéro 1 consiste donc à mettre en place les conditions favorables à son redéploiement.



1-1 / SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES PRATIQUES PASTORALES TELLES CELLES DE LA FERME DE LA MONEDIERE

1-2 / FAVORISER / ENCOURGER LE RETOUR DE LA LANDE AUTOUR DU BOS

1-3 / RETROUVER DES BRUYERES ET DES MYRTILLES SUR LE CIRQUE DE FREYSSSELINES

1-4 / ETENDRE LA LANDE SUR LES SOMMETS DES PUYs VOISINS

DISPOSITIONS / MESURES

1-1 / SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES PRATIQUES PASTORALES TELLES CELLES DE LA FERME DE LA MONÉDIÈRE

La ferme de la Monédière joue un rôle fondamental et reconnu pour la qualité paysagère du site emblématique des Monédières. L'action prioritaire est de maintenir et d'étoffer les dispositifs d'aides et de valorisation de cette ferme comme plus largement de **ce type de pratiques qui permettent le maintien du paysage « phare » de la lande.**

1-1.1 * Amplifier les soutiens à l'activité pastorale et à la valorisation des multiples richesses de la lande (bruyère, myrtille, bourdaine...)

- > poursuivre et si possible étoffer les aides associées aux contrats Natura 2000
- > informer, sensibiliser les visiteurs...

1-1.2 * Intégrer l'accueil à la ferme de la Monédière, lieu essentiel de perception d'une lande « vivante » et d'informations sur ses nombreuses facettes et richesses, dans le dispositif de découverte du site emblématique

- > création ou clarification des liaisons (piétonnes...) vers la ferme depuis les autres lieux d'activité ou sites d'accueil

1-2 / FAVORISER / ENCOURAGER LE RETOUR DE LA LANDE AUTOUR DU BOS

La ferme du Bos (propriété privée) n'est plus en activité depuis une trentaine d'années. La dynamique de fermeture du paysage y est forte du fait d'une part de l'absence d'ovins pour pâture la lande où par conséquent, les ligneux spontanés se développent, et d'autre part, du fait de l'« enrésinement » d'une partie des terres.

La restauration de la lande sur ce site est un enjeu paysager majeur :

- parce qu'elle occupe une situation très stratégique sur l'arrivée du Suc au May
- parce qu'elle se positionne à l'articulation / en interface entre le Puy de la Monédière et le Suc au May
- Parce qu'elle donnerait encore plus de force à la lande sommitale et plus largement au motif paysager central des Monédières

1-2.1 * Retrouver des pratiques pastorales autour du Bos pour favoriser un retour durable de la lande et autres milieux ouverts (tourbière notamment)

Des actions mécaniques ont déjà eu lieu par le passé mais en l'absence de gestion continue, les ligneux sont rapidement revenus.

La propriété de la ferme est partiellement située dans le site Natura 2000 « landes des Monédières » offrant des opportunités d'aides pour soutenir les pratiques respectueuses des milieux remarquables

1-2.2 * Soutenir des pratiques respectueuses de l'environnement favorisant le maintien et le développement des myrtilles sauvages

1-2.3 * Permettre aux visiteurs de découvrir la lande du Bos et les milieux naturels remarquables

1-3 / RETROUVER DES BRUYERES ET DES MYRTILLES SUR LE CIRQUE DE FREYSSSELINES

Le Cirque de Freysselines est totalement couvert de fougères qui étouffent les autres plantes (notamment la bruyère et les myrtilles) et recouvrent même souvent les ruisseaux qui dévalent les pentes. Il est devenu impénétrable et la lande a perdu sa vocation nourricière et son potentiel économique. Le relief très abrupt rend cette reconquête difficile mais l'enjeu est important car **la configuration en cirque constitue un paysage rare en Limousin**. La lande présente dans le cirque sera bien perceptible en toile de fond du village depuis routes et chemins de randonnées.

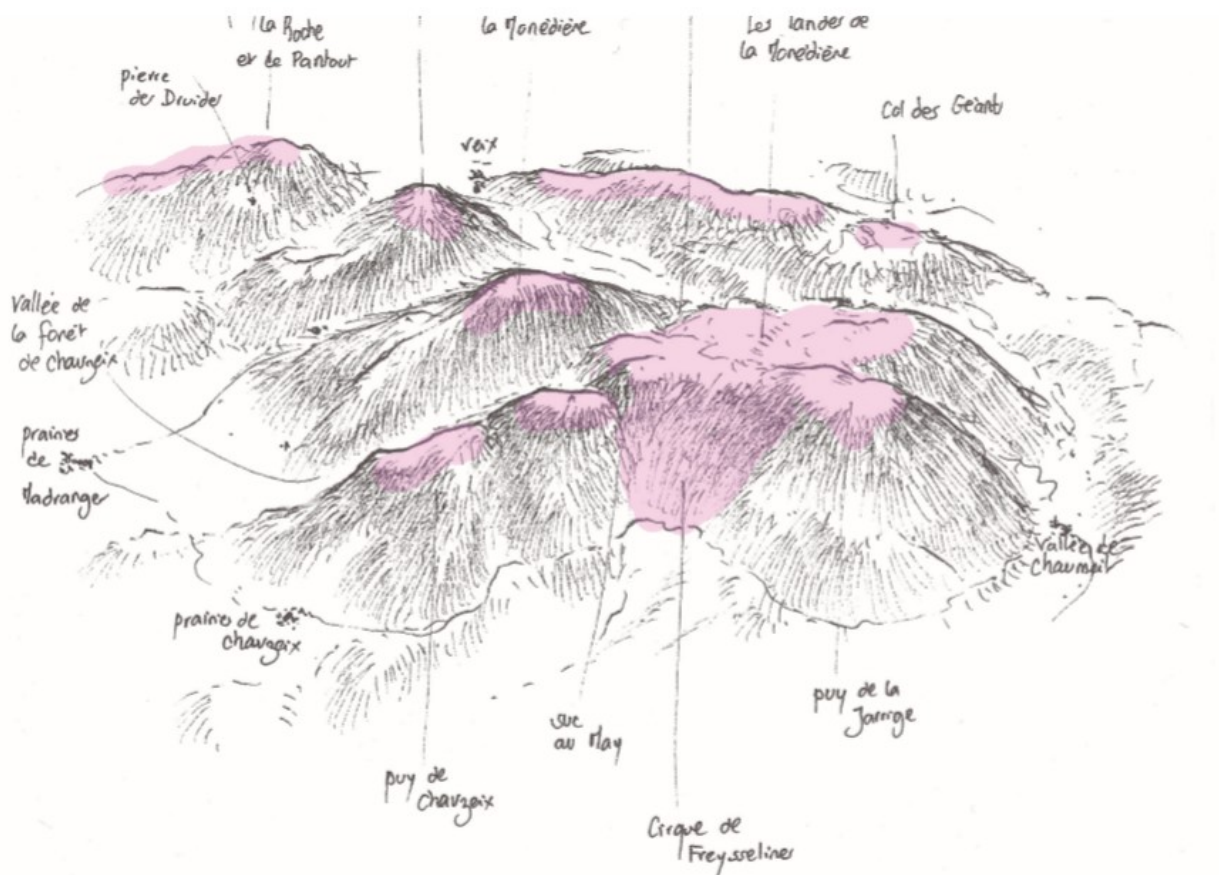
1-3.1 * Retrouver des pratiques pastorales dans le cirque pour favoriser un retour durable de la lande

1-3.2 * Soutenir des pratiques respectueuses de l'environnement favorisant le maintien et le développement des myrtilles sauvages

1-3.3 * Permettre aux visiteurs de découvrir le Cirque de Freysselines



1-4 / ETENDRE LA LANDE SUR LES SOMMETS DES PUYs VOISINS



Les sommets qui entourent la lande actuelle se sont pour la plupart couverts de résineux qui masquent le relief et parasitent ainsi la perception du caractère montagnard, mais aussi condamnent toute possibilité de vue remarquable.

Les sommets sont des lieux prioritaires et stratégiques pour oeuvrer à **trouver un juste équilibre lande/forêt** (dans le long terme) en permettant à la première de « reprendre du terrain » sur la seconde.

Pour cela il s'agit de :

- > sensibiliser les propriétaires forestiers pour accélérer les coupes sur les sommets
- > ne pas replanter les sommets (procédure de défriche) / étudier la possibilité de mettre en place des mesures d'accompagnement éventuelles pour les propriétaires concernés
- > définir les actions propices à un retour de la lande et les conditions de maintien de cet état : pâturage
- > ouvrir ou améliorer des sentiers permettant aux visiteurs de découvrir la lande sur les sommets des puy's et d'accéder aux vues remarquables retrouvées



Par ordre de priorité, cette action concerne :

1.4.1 - Etendre la lande sur le Suc au May

Le versant sud-ouest du Suc est encore planté de résineux dont la suppression permettrait le redéploiement de la Lande et une plus grande amplitude du panorama. Les bois de feuillus ne sont pas concernés par cette mesure car ils apportent un ombrage appréciable et se maintiennent généralement plus bas que les conifères.



Le puy de Chauzeix mériterait
de retrouver une lande sommitale

- pour offrir un nouveau site d'envol remarquable
- pour augmenter la surface de Lande Natura 2000
- pour gagner de nouvelles surfaces de pâturage et de cueillette
- pour offrir un panorama exceptionnel complétant celui du Suc au May.



1.4.2 - Etendre la lande sur le sommet du Puy de Chauzeix

La ré-ouverture de ce sommet intéresse fortement les activités de vol libre. Elle aurait également un intérêt paysager important parce qu'elle rendrait plus perceptible le 1er sommet visible côté sud-ouest (la proue des Monédières). La combinaison pastoralisme, vol libre et restauration d'un panorama rend cette action de restauration de la lande ici triplement utile.

1.4.3 - Etendre la lande sur le sommet du Puy Mougeau

En partie couvert de résineux, ce puy voisin situé au sud de la ferme de la Monédière détonne fortement dans le grand paysage ouvert de la Lande actuelle. Sa restauration en lande donnerait une remarquable ampleur à la Lande, à proximité immédiate de son épiscentre, le village de la Monédière.



1.4.4 - Restaurer la lande sur le sommet du Puy de la Monédière

En plein essor depuis une douzaine d'années, ce site - point culminant des Monédières - s'inscrit dans une dynamique d'ouverture du Paysage côté nord principalement. La lande y est peu présente mais l'a été par le passé comme en attestent les vues anciennes. En écho au Suc au May, ce sommet gagnerait en force paysagère en redonnant une place véritable à la lande. Mais cette restauration risque d'être assez longue car le sol a été bouleversé par la sylviculture, puis par les déssouchages.



1.4.5 - Restaurer la lande sur le sommet du Puy de la Jarrige

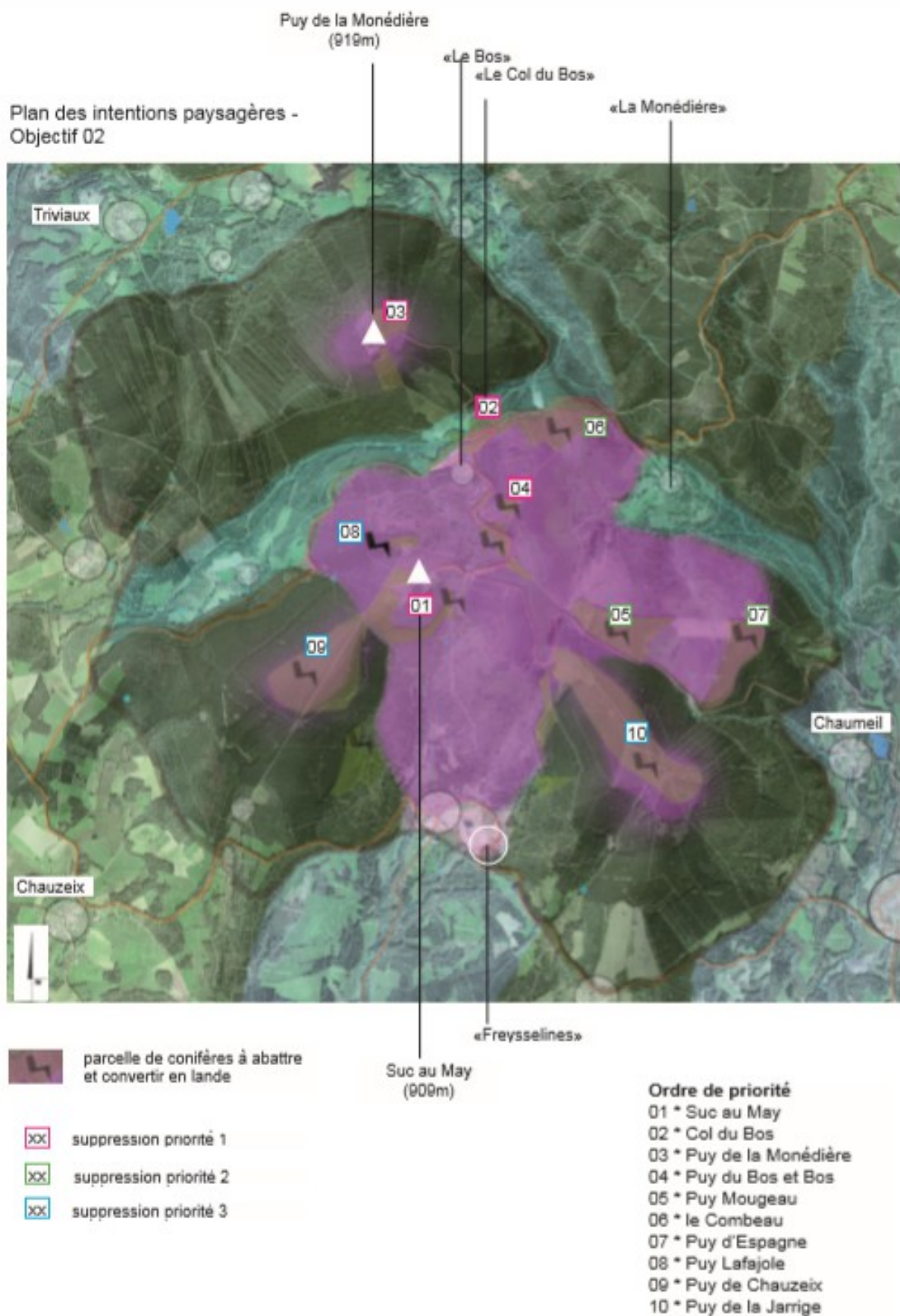
En miroir du Puy de Chauzeix et en toile de fond du bourg de Chaumeil, les hauteurs du Puy de la Jarrige sont actuellement couvertes de résineux. La réouverture de la partie sommitale restaurerait la lisibilité du Puy, notamment depuis le bourg ou depuis Maurianges. En haut, elle proposerait des vues remarquables vers l'est et le sud-est. La partie basse pourrait être maintenue en forêt mélangée ou en forêt de feuillus.



1.4.6 - Restaurer la lande sur le sommet du Puy Lafajole

Situé entre le Suc au May et le Puy de la Monédière, ce sommet planté en résineux a été très récemment exploité avec des mises en andains et replanté. Le retour de la Lande pourrait permettre de profiter de vues lointaines vers l'ouest à 2 pas du Suc au May et du site d'accueil majeur des Monédières (ancien hangar des planeurs / nom du lieu restant à déterminer). La présence des andains risque toutefois de rendre la tâche particulièrement délicate et longue, mais l'enjeu d'ouverture de vues vers l'ouest (actuellement peu présentes) justifie cet objectif.





OBJECTIF 02

GERER L'EMPRISE DES CONIFERES ET AINSI RE-OUVRIR DURABLEMENT LE PAYSAGE DES SOMMETS ET LES VUES PRINCIPALES

Contexte / enjeux

Le diagnostic a rappelé comment, dans les années 50, après une longue période d'omniprésence de la lande, la forêt plantée de conifères (non indigènes, hormis le pin sylvestre) a rapidement conquis une grande partie des puys soutenue par une politique nationale de plantation.

L'enjeu aujourd'hui du projet paysager est d'**inverser le phénomène de régression de la lande pour lui permettre de « reprendre place » sur le site**, de desserrer l'étau forestier pour redonner du souffle à la lande et ainsi viser une cohabitation équilibrée entre la lande et la forêt, via la suppression de conifères – envisagée à différentes échéances selon les contextes.

En effet, la forêt de résineux génère une impression d'isolement et de coupure par rapport au socle naturel, alors que la lande procure des horizons et des repères propices à une meilleure perception du territoire.

Cet objectif, même s'il est ambitieux, reste réaliste car une partie non négligeable de la forêt, issue des communaux, est gérée par la collectivité aidée de l'Office National des Forêts.

Comme cela a déjà été réalisé notamment sur le Suc au May, **l'ouverture du paysage permettra au visiteur de mieux se situer et d'apprécier davantage le territoire** qu'il est venu découvrir.

Ainsi, cet objectif est à croiser avec 2 autres objectifs du projet global :

- étendre la lande
- ré-ouvrir des vues vers les horizons lointains comme des vues internes

En parallèle, des actions en faveur de l'évolution de la forêt vers une forêt diversifiée prenant en compte les enjeux paysagers sont à encourager sur les puys en dehors des parties dédiées à la lande et pourraient être conduites sur des parcelles publiques à titre expérimental dans un premier temps, afin de constituer une référence pour les chantiers à venir.

2-1 / SUPPRIMER PRIORITAIREMENT LES CONIFERES AUTOUR DES LIEUX VISITES ET DES ESPACES D'ARRIVEE

2-2 / SUPPRIMER LES CONIFERES EN FRANGE DE LA LANDE EXISTANTE ET DE LA FERME DE LA MONEDIERE / MENAGER DES ESPACES DE TRANSITION

2-3 / SUPPRIMER LES CONIFERES SUR LES SOMMETS DES PUYs

2-1 / SUPPRIMER PRIORITAIREMENT LES CONIFERES AUTOUR DES LIEUX VISITES ET DES ESPACES D'ARRIVEE



Les résineux voisins de la Table d'Orientation



Le Suc vu depuis le GR en partie Est du Cirque

**2-11 * Autour du Suc au May (n°1)
pour un panorama plus complet**

- > ouvrir complètement le panorama côté ouest
 - > redonner toute sa continuité à la Lande en supprimant la bande de conifères coupant le Suc de la Fournaise, juste en surplomb du GR (cf photos et croquis page suivante)
- De loin, le sommet apparaîtra de manière plus homogène.



**2-12 * Au Col du Bos (n°2)
pour valoriser l'effet porte**

La suppression des conifères aurait ici plusieurs avantages :

- > proposer une perception plus forte de ce point géographique particulier (modelé du relief de col) et valoriser ainsi le motif « montagnard »
- > faciliter le repérage des visiteurs grâce à des vues vers les environs,
- > renforcer le rôle de seuil en rendant plus évidente l'impression de l'entrée et de « passage » d'un paysage à l'autre



Le large carrefour cerné de conifères vu depuis la petite route qui descend du village du Bos



Le col du Bos dans les années 50.
La restauration d'un espace très ouvert sur ce point stratégique d'arrivée au coeur du site emblématique est un enjeu important.



2-13 * Sur le Puy de la Monédière (n°3)

pour mieux percevoir le point culminant des Monédières

Déjà engagé et amené à se poursuivre pour le bon fonctionnement des activités de vol libre et l'attractivité de la vue, l'abattage des conifères du sommet du Puy de la Monédière pourrait être étendu légèrement sur les parcelles communales, notamment côté Sud de manière à :

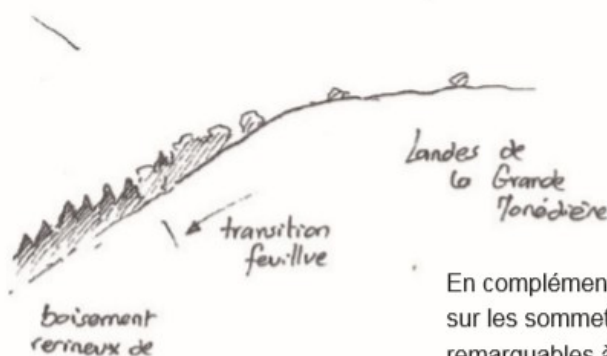
- > proposer une perception plus forte du point culminant des Monédières (919m)
- > connecter visuellement le Puy de la Monédière et le Suc au May



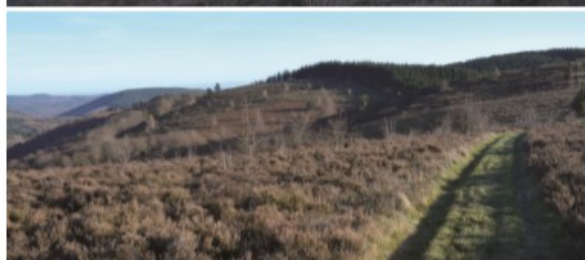
2-14 * Sur le Puy du Bos et au Bos (n°4)

- > pour rendre le Puy et le village du Bos plus présents dans le paysage
- > pour valoriser la montée vers le Suc au May avec une présence de ciel et de lande au lieu d'une traversée de forêt plus ordinaire qui masque tout repère visuel
- > pour ouvrir des vues vers l'ouest depuis les sentiers dans la lande de la ferme de la Monédière

orienter les
plantations en
haut de pente
vers une forêt
perenne à
prelèvement en
mélange conif.-
feuillu.



En complément de l'abattage des conifères sur les sommets comme sur les vues remarquables à restaurer, **un travail de plantations associant feuillus et conifères, sera utile pour ménager des transitions** et proposer un paysage plus harmonieux, moins fragmenté. Sur les espaces réouverts, un processus de restauration de la lande pourra être engagé.



2-21 * Sur le Puy Mougeau (n°5)

La forêt y apparaît actuellement comme une paroi dans le paysage et contraste rudement avec le tapis de la Lande. Restitué en lande, ce puy très visible depuis la petite route qui descend du Suc au May vers Chaumeil aura une présence plus cohérente avec sa situation et plus valorisante d'un point de vue paysager. Cette action permettra à la Lande «installée» de se «diffuser» et ainsi de prendre de la force pour une présence plus durable.



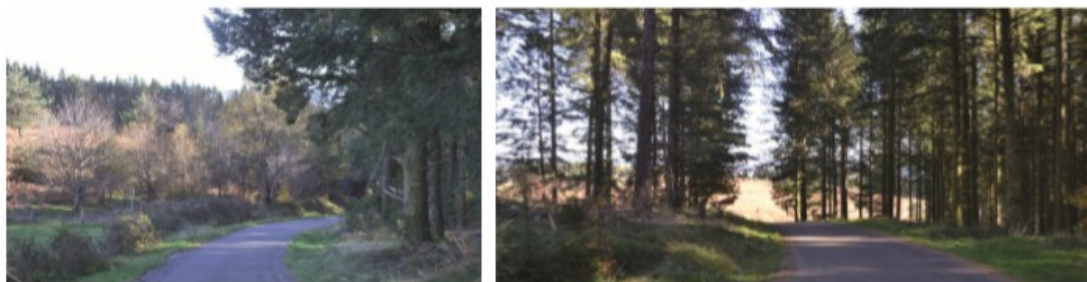
2-22 * Sur le versant nord au lieu-dit «le Combeau» (n°6)

Dans la même optique que ci-dessus, le retrait des résineux sur ce versant dans le prolongement de la Lande existante aurait l'avantage d'ouvrir des vues vers le point culminant du Massif - le Puy de la Monédière - notamment depuis le sentier sommital de la ferme de la Monédière, accessible aux visiteurs accueillis à la ferme.



2-23 * Sur le Puy d'Espagne (n°7)

Le Puy d'Espagne est dégagé à son sommet mais les conifères du versant Est, bien visibles depuis la route qui remonte de Chaumeil ou Maurianges, banalisent les lieux sur un espace en contact direct avec la Lande existante.



8 à 10

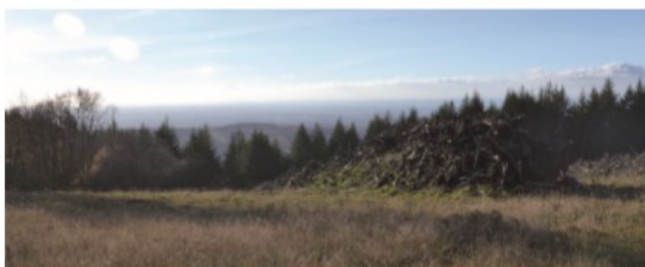
2-3 / SUPPRIMER LES CONIFERES SUR LES SOMMETS DES PUY

Sur ces espaces la coupe puis la «non-replantation » de conifères vise

> à permettre le retour de la lande et d'un paysage ouvert avec une lecture des hauteurs

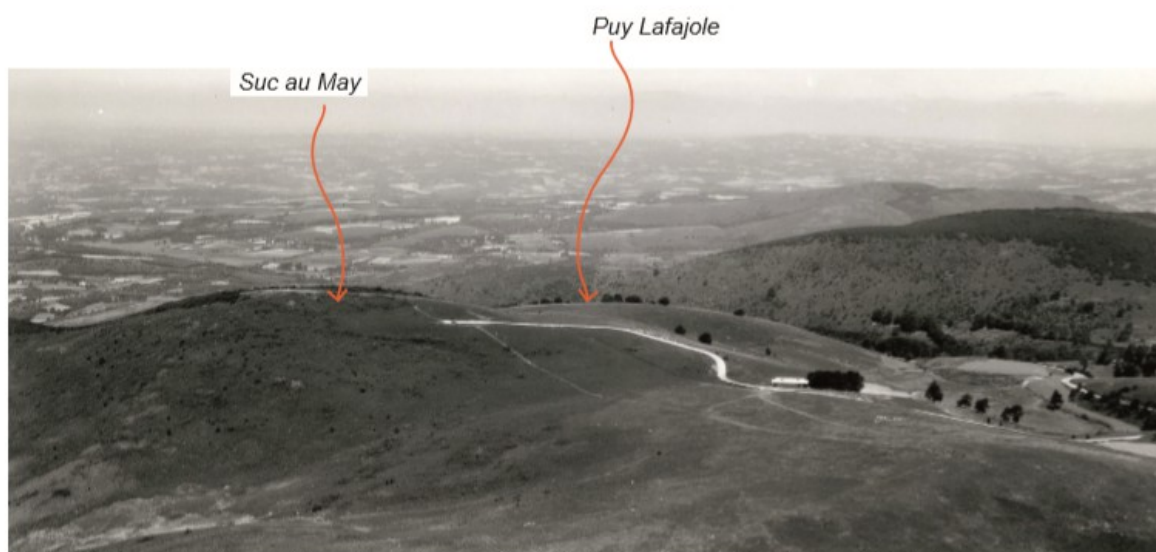
> mais aussi à retrouver des belvédères sur les horizons lointains.

Le triptyque de sommets ainsi ré-ouverts et accessible au public, constituera un ensemble complémentaire procurant un panorama à 360° sur un vaste territoire alentour Cette action aura également et réciproquement l'avantage de faciliter l'identification des sommets depuis les environs tout en intensifiant leur présence paysagère.



2-31* Sommet du Puy Lafajole (n°8)

Le Puy Lafajole (propriété privée) ouvrirait des vues vers l'ouest. Situé juste au pied et au nord du Suc au May, **il pourrait constituer un beau balcon sur cette face du massif** en donnant à voir des horizons peu présents dans le paysage actuel.



Vue aérienne du Suc au May dans les années 50. On comprend ici la qualité de la vue vers l'ouest perdue depuis le Puy Lafajole à cette époque couvert de lande et ponctué de quelques grands arbres (probablement des hêtres).

2-32 * Sommet du Puy de Chauzeix (n°9)

Propriété section ale des habitants de Chauzeix (versant ouest) et de Freysselines (versant Est), le Puy de Chauzeix aura davantage de force dans le paysage quand il aura retrouvé un sommet lisible et dégagé. Cette action ouvrira de nouvelles vues et prolongera l'attractivité du Suc au May. Elle permettra aussi le développement du vol libre. (cf diag. page 101) / NB : action à croiser avec l'action 1-4-2



2-33 * Sommet du Puy de la Jarrige (n°10)

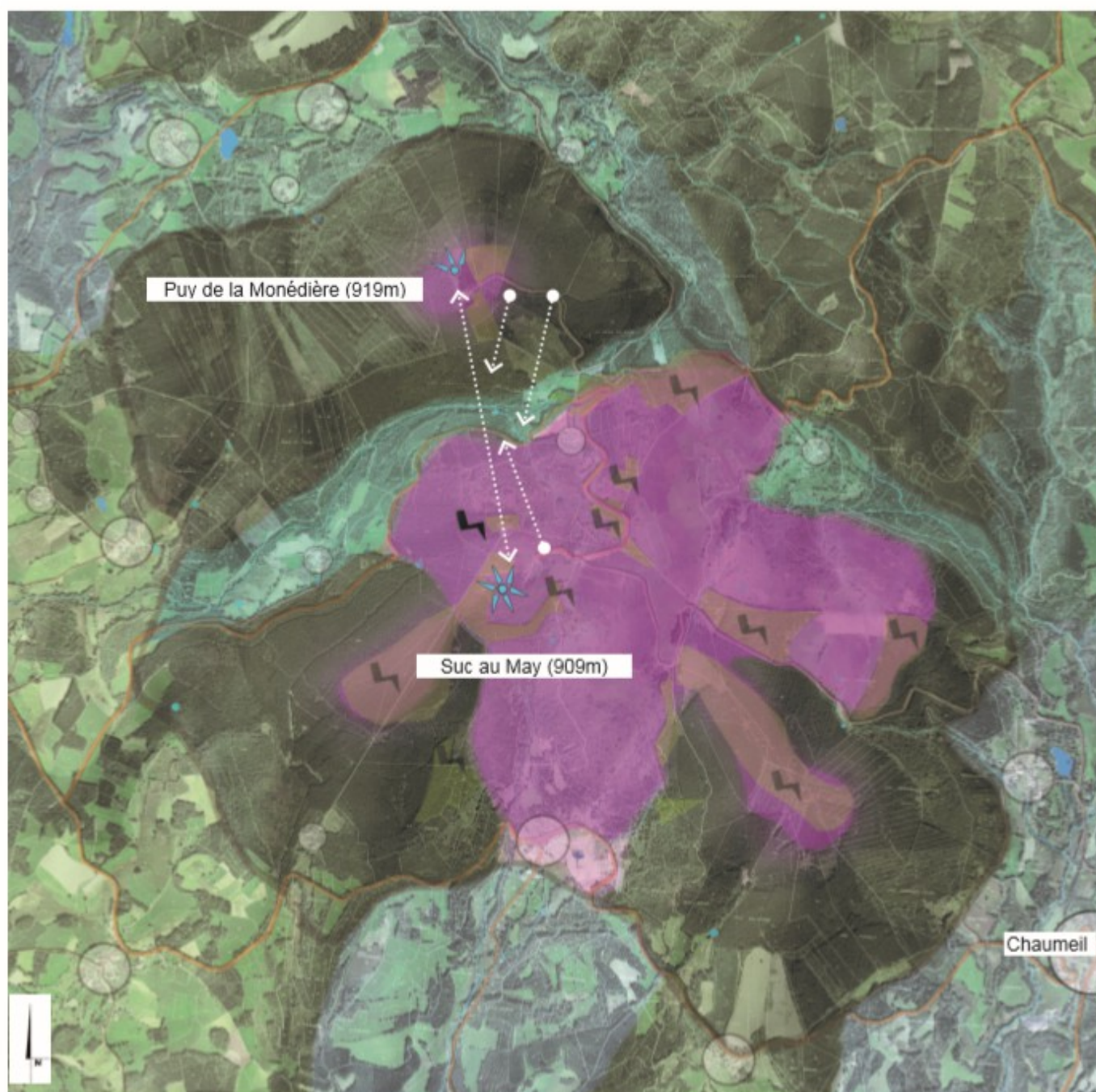
(cf diag. page 99)

En grande partie propriété section ale(*), le Puy de la Jarrige gagnerait également à «retrouver» un sommet visible. / NB : action à croiser avec l'action 1-4-5

(* = des habitants de Freysselines, Maurianges, le Mazeau, les Jarriges et Chaumeil)



Plan des intentions paysagères -
03 * «Valoriser les vues remarquables / 03-1 les belvédères»



OBJECTIF 03

RETROUVER, CONFORTER ET CREER DES VUES REMARQUABLES

Contexte / enjeux

Le travail sur les perceptions visuelles est particulièrement important sur le site des Monédières parce que les vues constituent des composantes très fortes des paysages et donnent du caractère aux lieux.

Le diagnostic a montré l'importante régression des panoramas ou fenêtres lointaines, bien souvent obstrués par la forêt. Il a également mis en évidence la **capacité de certains points de vue à largement gagner en amplitude ou en force pour des perceptions paysagères ainsi de plus grande qualité.**

La proposition s'appuie ainsi sur 2 axes d'intervention :

- ré-ouvrir des vues tournées vers l'extérieur et les horizons lointains
- re-crée des vues internes au site et « reconnecter » ainsi des espaces fragmentés grâce à des mises en relation visuelles

3-1 / CONFORTER LES 2 BELVEDERES, PRINCIPAUX POINTS DE VUE DU SITE EMBLEMATIQUE ET LES RELIER VISUELLEMENT

3-2 / COMPLETER LES POINTS DE VUE OFFERTS DEPUIS LE SITE EN DIRECTION DES HORIZONS LOINTAINS

3-3 / PROTEGER OU RESTAURER DES POINTS DE VUES EN DIRECTION DU MASSIF

3-4 / METTRE EN VALEUR LES ROUTES EN BALCON (AVEC VUE SUR LE SITE EMBLEMATIQUE)

DISPOSITIONS / MESURES



3-1 / CONFORTER LES 2 BELVEDERES, PRINCIPAUX POINTS DE VUE DU SITE EMBLEMATIQUE ET LES RELIER VISUELLEMENT

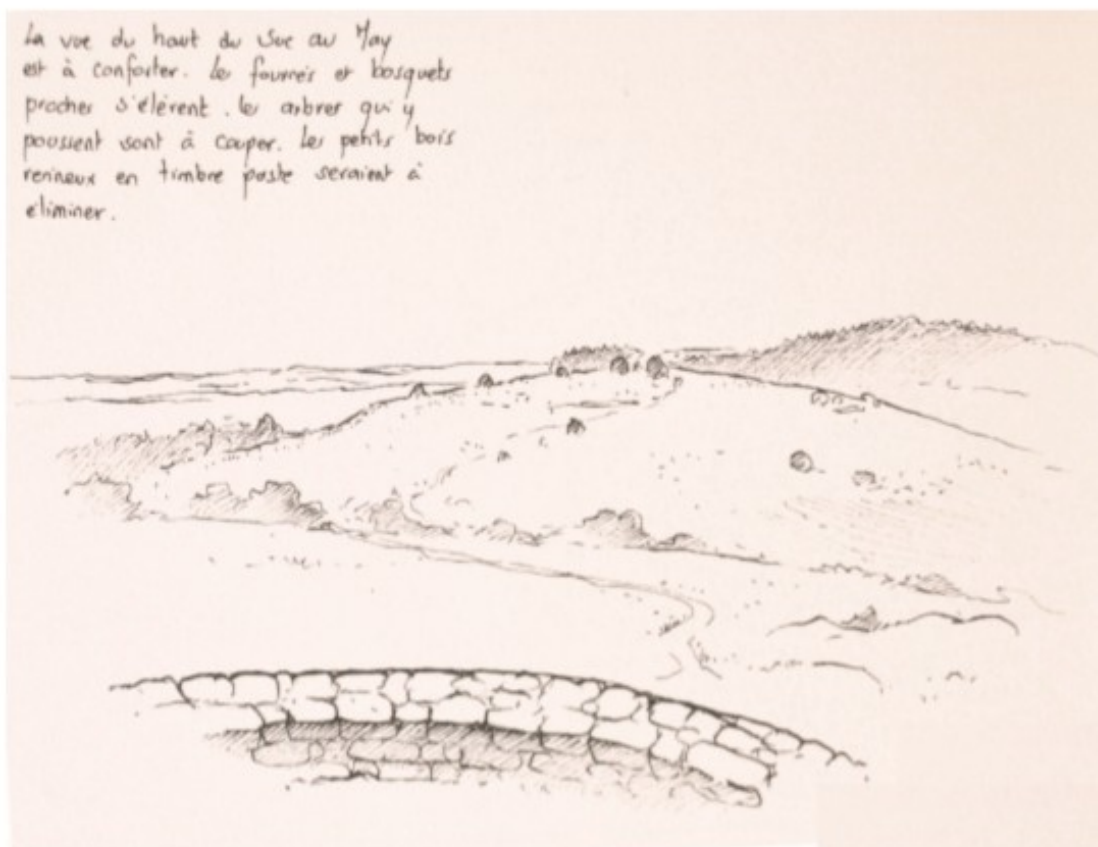
3.11 * DONNER ENCORE PLUS DE FORCE AU PANORAMA DU SUC AU MAY

Cette action rejoint l'action 2.11

Actions

- > ouvrir complètement le panorama côté ouest
- > supprimer la bande de conifères séparant le Suc de la Fournaise, juste en surplomb du GR pour donner toute sa continuité à la lande
- > transformer l'arrivée à la Table d'orientation pour que le panorama se dévoile de manière encore plus saisissante et plus soudaine
- > modifier la Table et ses abords pour informer davantage sur le panorama et enrichir le contenu avec des renseignements sur le paysage environnant

NB : voir les préconisations décrites plus précisément dans le livret 3 * esquisses ciblées
(voir également diagnostic pages 19 / 117 à 124)





3-12 * ELARGIR LA VUE OFFERTE DEPUIS LE PUY DE LA MONÉDIÈRE ET FAIRE D'AVANTAGE CONNAÎTRE CE SITE

Le belvédère du Puy de la Monédière procure principalement une vue vers le nord. (voir également diagnostic pages 20 / 95 à 98).

Cette vue sera prochainement amplifiée côté nord/est pour le bon développement du vol libre.

Cette action aura pour avantage de :

- * proposer une perception plus forte du point culminant des Monédières (919m)

- * ouvrir une fenêtre visuelle côté sud en supprimant partiellement les conifères des parcelles communales ce qui aura également pour avantage de faire réapparaître le sommet de ce côté. (Une partie à conserver ou à reboiser en feuillus devant le futur stationnement / cf partie E - esquisse ciblée).

En complément des actions d'amplification du belvédère par suppression des conifères ou de boisements, le projet de valorisation du point de vue comporte les actions suivantes :

- * installation d'une table d'orientation apportant des informations plus complètes et plus lisibles sur un lieu plus accessible pour le public

- * mise en valeur d'un espace de contemplation du paysage (ombre, assises..)

Cette action rejoint l'action 2.13 -

NB : préconisations décrites plus précisément dans la partie esquisses détaillées

3-13 * METTRE EN RELATION LES 2 BÉLVÉDÈRES DU SITE EMBLEMATIQUE

Le Puy de la Monédière et le Suc au May sont géographiquement dissociés par la vallée de la Forêt de Chauzeix.

Le Puy de la Monédière est bien visible depuis le Suc au May, toutefois en l'absence d'information la plupart des visiteurs «passent à côté» de la vue vers le point culminant. Réciproquement le Suc au May est invisible depuis le point haut du massif. Le travail des vues offre l'opportunité de connecter 2 sites majeurs du massif.

Actions

Depuis le Suc au May

- > indiquer le caractère public du sommet du Puy de la Monédière, son ouverture au public, le point de vue, la distance à pied, les activités qui y sont proposées.

- > conserver un premier plan très ouvert / pas de plantations de conifères notamment

Cette action rejoint l'action 7-2 de mise en relation via un chemin pédestre.



Le Puy de la Monédière vu depuis le Suc au May

Le Suc au May n'est pas visible depuis le Puy de la Monédière mais pourrait l'être

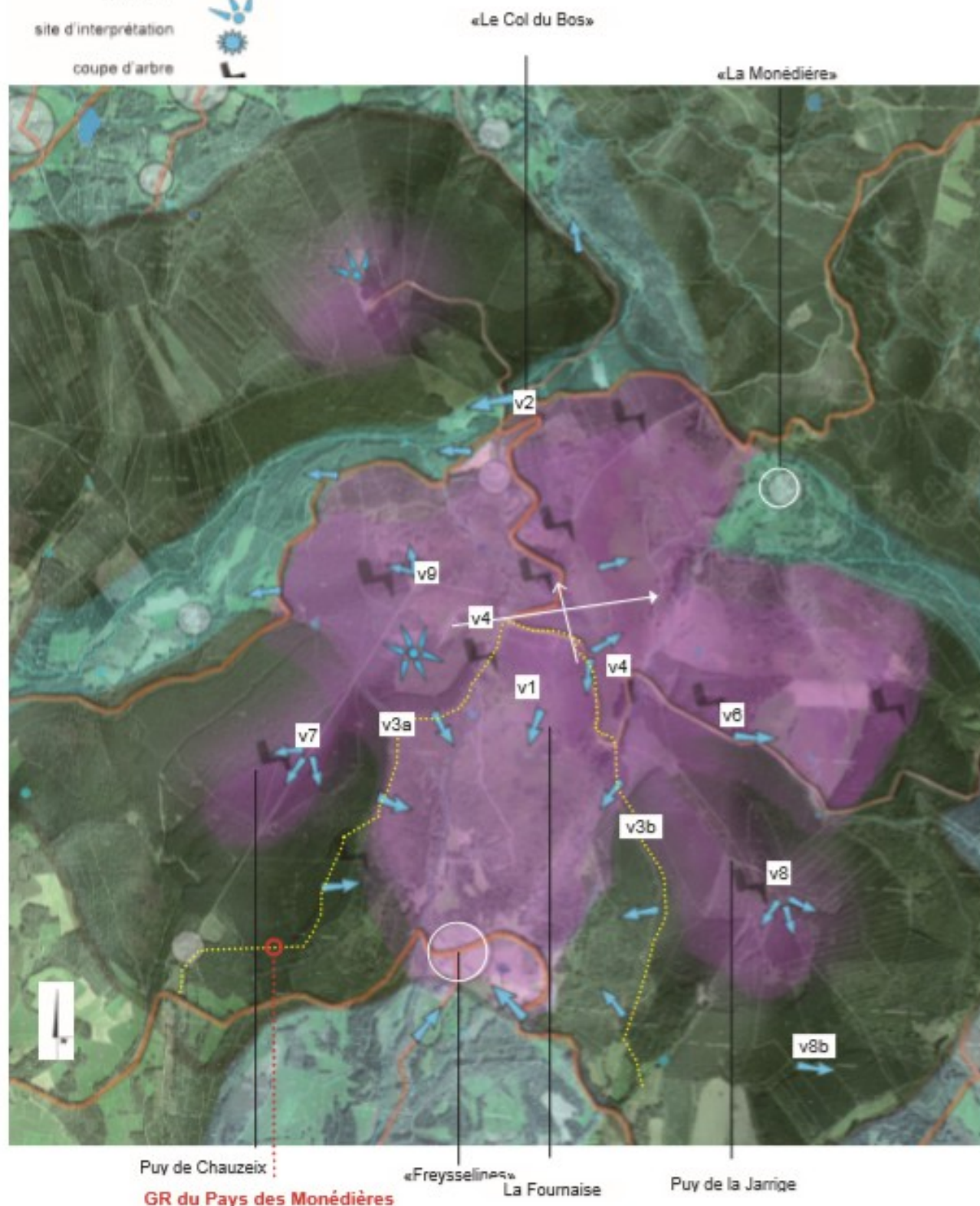
- > depuis le sommet en ouvrant une vue côté sud

- > depuis la voie qui monte au sommet en ouvrant 2 ou 3 fenêtres (forêt privée)

Signaler le Suc au May depuis le Puy de la Monédière.

- patrimoine 
- point de vue 
- belvédère 
- site d'interprétation 
- coupe d'arbre 

Plan des intentions paysagères -
05 * «Valoriser les vues remarquables
05*2 - les points de vue»



3-2 / COMPLETER LES POINTS DE VUE OFFERTS DEPUIS LE SITE EN DIRECTION DES HORIZONS LOINTAINS

En complément du grand panorama offert au Suc au May et des vues procurées par le belvédère du Puy de la Monédière, le site comporte de nombreux points de vue potentiels d'une très grande qualité par leur amplitude et/ou leur profondeur. La plupart est parasitée ou fermée par des plantations de résineux. Cette action recoupe donc celles de l'objectif «2».

Par ordre de priorité les actions de valorisation des vues sont les suivantes :

3.21 - VALORISATION D'UNE SÉRIE DE VUES PROCURÉES DEPUIS LE BALCON DE LA FOURNAISE

(V1 sur la carte ci-contre)

Actions

> **a minima et à court terme, valorisation du point de vue** offert depuis le site d'envol grâce à une information sur l'existence même de ce point de vue (en complément des activités proposées sur le lieu) sur les plans ou cartes d'ensemble comme par l'installation d'une signalétique indiquant le point de vue depuis les points d'accueil voisins sur le site de l'ancien hangar des planeurs et au parking de la Fournaise.

> **conservation des pins ou abres isolés de premier plan** qui donnent de la profondeur aux vues

> **création d'un sentier en balcon traversant**, accroché à la pente sur les hauteurs du Cirque, d'où les visiteurs pourront profiter d'une succession de points de vue à la fois très lointains et plongeantes vers Freysselines et ses prairies comme sur



3.22 - OUVERTURE DES VUES AU COL DU BOS

(V2 sur la carte ci-contre)

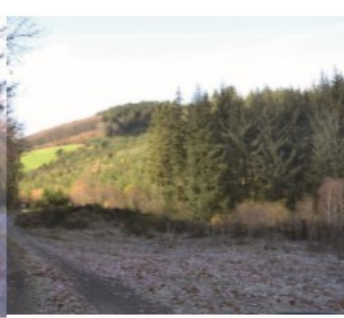
Actions

> **suppression des conifères** autour des voies passant par le Col du Bos, espace stratégique de perception paysagère, d'accueil et d'orientation des visiteurs

(action à envisager a priori à moyen/long terme car les parcelles concernées sont privées)

> **informations sur les paysages visibles depuis le col et autour du potentiel lieu d'accueil**

(cf action 3.22+esquisse ciblée) : vallée de la Forêt, hêtraie-chênaie du Puy de la Monédière, vallée des Borderies



3.23 - VALORISATION DES VUES AUTOUR DU CIRQUE DE FREYSSELINES (V3 et V4)

3.231 - Confortement et ouverture des vues offertes depuis le GR de Pays côté Puy de Chauzeix (ouest) - V3a

> **3.231a - sur la séquence haute où le chemin est en lisière de la forêt de résineux et surplombe le cirque** : préservation et ouverture de vues complémentaires pour maîtriser les premiers plans. Quelques arbres ou bouquets d'arbres peuvent être conservés pour donner de la profondeur aux vues ou créer des effet de cadrage. Action réalisable à court terme.

> **3.231b - sur la séquence basse où le chemin traverse la forêt de résineux** : ouverture de 2 ou 3 fenêtres à travers les résineux, ce qui aurait également pour avantage de rythmer la promenade et donner des repères aux marcheurs.



3.232 - Ouverture de vues depuis le GR de Pays côté Puy de la Jarrige (Est) - v3b

> **4.232a - ouverture d'une vue plongeante et lointaine remarquable** par suppression de la bande étroite de conifère située en contrebas du GR près de la Fournaise

> **4.232b - ouverture de 2 ou 3 fenêtres** sur la séquence où le chemin traverse la forêt de résineux



3.24 - AMPLIFICATION DE LA VUE VERS L'HORIZON LOINTAIN CÔTÉ EST DEPUIS LE SUC AU MAY -V4>

suppression des conifères pour une lecture plus ample de l'horizon



Depuis le Suc au May
en direction de l'Est
et du Puy Mougeau



La même parcelle
(1) qui ci-dessus
obstrue également
le point de vue vers
le nord depuis la
petite route de la
Fournaise

3-25 – OUVERTURE DE LA VUE VERS L'HORIZON LOINTAIN EN DIRECTION DU SUD EN ARRIERE-PLAN DE LA FOURNAISE – v5

3-26 – OUVERTURE D'UNE VUE LOINTAINE VERS LA CABANE DU TIENNE – v6

3-27 – PRESERVATION DE LA VUE TRES LOINTAINE OFFERTE ENTRE LE COL DU BOS ET LES BORDERIES

3-28 – RE-OUVERTURE DES VUES VERS LES LOINTAINS DEPUIS LE SOMMET DES PUYs

Il s'agit de faire réapparaître de nouveaux paysages grâce aux vues larges et lointaines perceptibles depuis les sommets des puy's voisins du Suc au May.

Les puy's concernés par ordre de priorité sont :

- le Puy de Chauzeix (v7) propriété sectionale des habitants de Chauzeix, intéressant pour ses vues et les activités de vol libre – vue sud et sud/ouest
- le Puy de la Jarrige (v8) – vue sud et sud/est
- le Puy Baladour (v8bis)
- le Puy Lafajole (v9) – vue vers l'ouest

3-3 / PROTEGER OU RESTAURER DES POINTS DE VUE EN DIRECTION DU MASSIF

Le diagnostic a souligné la qualité de perception de la silhouette du massif et plus particulièrement du site emblématique depuis certains espaces.

Pour préserver et valoriser ces atouts, le plan d'intentions déborde du périmètre du site emblématique et préconise une vigilance forte autour d'une dizaine de points de vue clés.

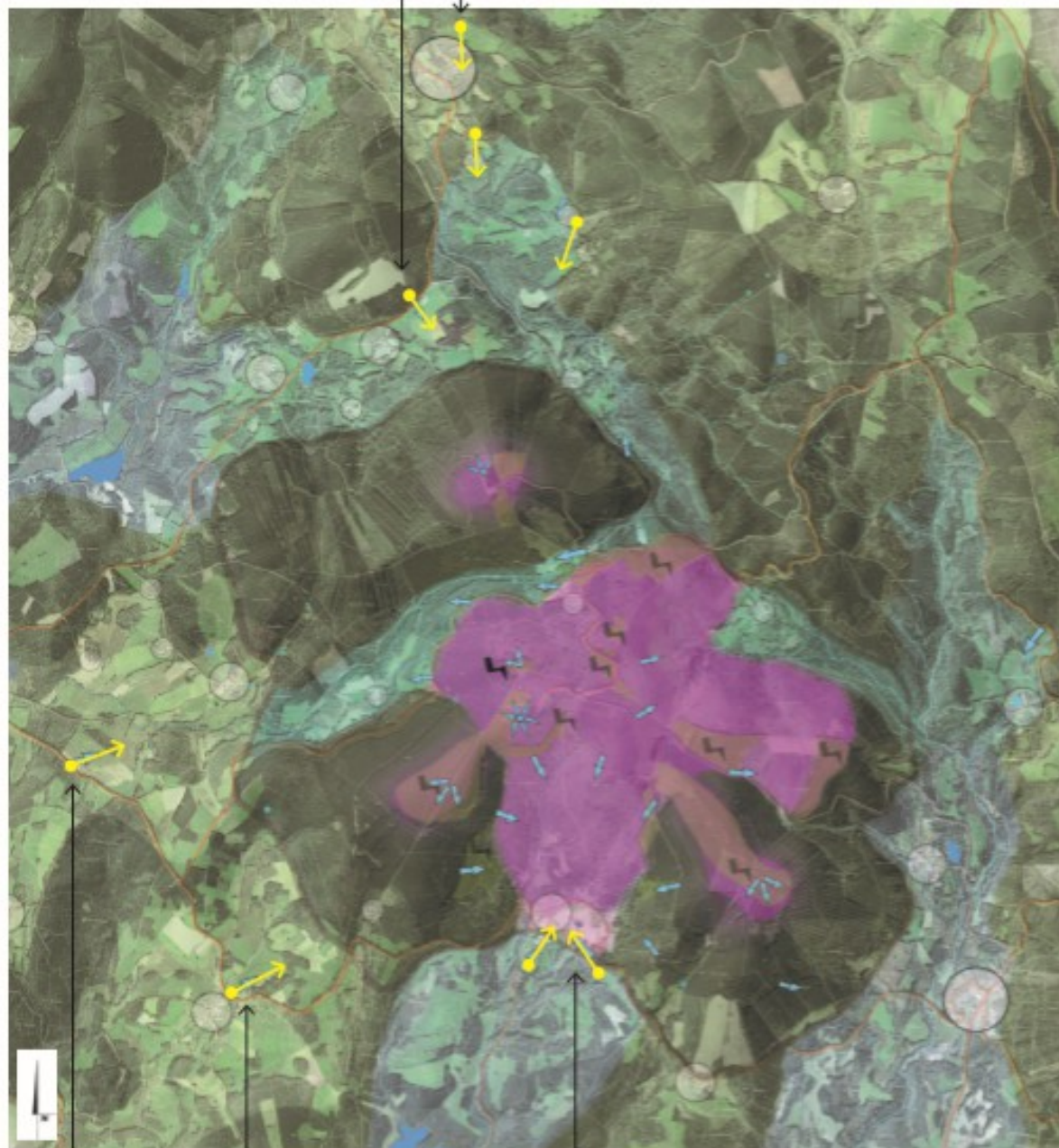
Les points de vue extérieurs concernés sont hiérarchisés par priorité.

- patrimoine 
- point de vue 
- belvédère 
- site d'interprétation 
- coupe d'arbre 

vue «e5»
extérieure
au pied du puy
de la Monédière

vues «e4» extérieure
depuis Veix /
Pommier / Lasmay

Plan des intentions paysagères -
Objectif 03 * «Retrouver, conforter et
créer des vues remarquables»



vue «e1» extérieure
depuis la route
Madranges /
Chauzeix

vue «e3» extérieure
depuis Chauzeix

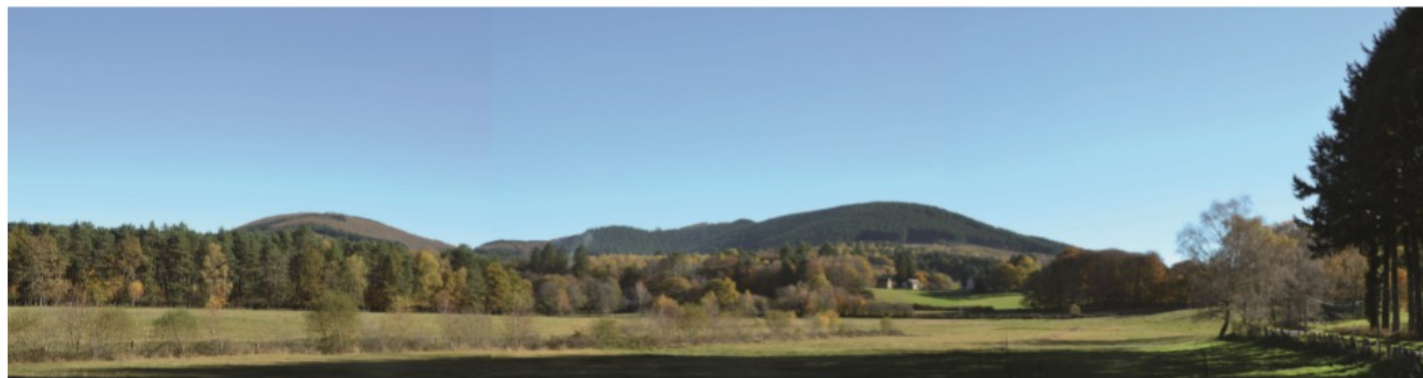
vues «e2» extérieure
depuis Freysselines

3-31 - PRÉSERVER LA VUE DEPUIS LA ROUTE DE MADRANGES (face ouest) (e1 sur la carte)

Cette vue offerte sur l'itinéraire d'arrivée par l'ouest procure une perception remarquable de la silhouette ondulante (allongée) du site emblématique. Elle mérite une attention forte pour conserver toute sa qualité. L'enjeu est ici de préserver à la fois l'amplitude de la vue et la qualité du socle (prairie) du massif.

Actions

- > soutenir les activités agricoles qui préservent les prairies du premier plan
 - > maîtriser l'urbanisation ou les constructions à usages agricoles sur les premiers plans du massif
- NB : il ne paraît pas utile de prévoir l'aménagement spécifique de site d'observation qui risquerait d'alourdir la perception : automobilistes ou marcheurs perçoivent la vue au fil de leur déplacement.



vue e1 - la silhouette ondulante du site emblématique / un premier plan «socle» à conserver

3-32 - PRÉSERVER LES VUES SUR LE CIRQUE DE FREYSSSELINES (face sud) (e2 sur la carte)

Cette action concerne les vues offertes sur les itinéraires d'arrivée sud (St Augustin / Beyssac) ou sud-ouest (Chaumeil). L'arrivée par Chaumeil procure une remarquable vue large «de profil» sur le cirque et en surplomb du village et de ses prairies. L'arrivée par Beyssac est très impressionnante car le Cirque apparaît subitement à la sortie d'un bois dans l'axe de la route.



arrivée en venant de Beyssac

Suc au May



3-33 - PRÉSERVER LES VUES DEPUIS LE VILLAGE DE CHAUZEIX (face sud-ouest) (e3 sur la carte)



3-34 - PRÉSERVER LES PREMIERS PLANS ENHERBÉS À VEIX ET DANS LES ENVIRONS (e4 sur la carte)



Le bourg de Veix comporte plusieurs vues remarquables en direction du Puy de la Monédière et du Puy d'Orliac :

- depuis la mairie et la salle des fêtes ou sa terrasse
- depuis la prairie logée entre l'église et le cimetière (la déconstruction probable de «l'algeco» va contribuer à restaurer un effet de socle de plus grande qualité)
- depuis les villages de Lamay et de Pommier

3-35- PRÉSERVER LA VUE EN CONTRE-PLONGÉE DEPUIS FROMONTEIL (face nord) (e4 sur la carte)



Vue (e5) depuis la route reliant Veix à Fromonteil. Là aussi les prairies de premier plan jouent un rôle essentiel pour la qualité des perceptions paysagères. Le grand tapis vert souligne remarquablement le relief de la «Grande Monédière».

3-4 / METTRE EN VALEUR LES ROUTES EN BALCON (AVEC VUE SUR LE SITE EMBLEMATIQUE)

L'enjeu de cette action est d'accroître les espaces de perceptions du relief et de la silhouette générale du massif. En complément du travail sur les chemins qui serviront également cet enjeu, le projet prévoit d'améliorer les perceptions paysagères depuis les routes qui côtoient les vallées en préservant des vues existantes et à plus long terme en restaurant une route-balcon cadencée par des alignements de hêtres. Les actions concernent donc le bord des routes (alignements d'arbres à préserver ou planter) et les pentes situées juste en dessous la route de manière à conserver des premiers plans dégagés.

3-41 * LA ROUTE EN BALCON AU-DESSUS DE LA VALLEE DE CHASTAGNOL / COTE EST

Une fois passé le Col des Géants, la route qui descend vers Chaumeil procure quelques rares fenêtres visuelles sur la vallée de Chastagnol et, à l'horizon, le Puy de la Jarrige. Elle correspond à une séquence du mythique «Bol d'Or», course cycliste des années 1950.



Vers Chastagnol.
Au loin le Suc au May. Remarquable effet de cadrage et clair obscur grâce aux arbres de premier plan.



Les hêtres qui accompagnent souvent les routes du massif donnent du caractère à la route et créent des effets de filtre visuel intéressant.



A l'approche du Col des Géants, les conifères situés en contre-bas de la route vont obstruer la vue d'une remarquable profondeur de champ.

3-42 * LA ROUTE EN BALCON AU-DESSUS DE LA VALLEE DE LA FORET / COTE OUEST

La D128 qui remonte de Chauzeix au Col du Bos serpente sur un versant très pentu et procure par moment des vues remarquables vers le Puy de la Monédière et sa hêtraie baignée de lumière en partie haute ou sur les prairies de village de la Forêt plus bas. Le Bol d'Or passait également par cette route.



Près du Col du Bos, la route permet de percevoir le caractère plongeant de la vallée et la lumière du Puy de la Monédière façonne un paysage tout en contraste.



Sur cette séquence un alignement de hêtres accompagnerait bien la route et donnerait de la profondeur de champ aux vues.



Au dessus du village de la Forêt, la route offre une vue ample et lointaine vers un paysage où les prairies réapparaissent sur un relief plus doux.

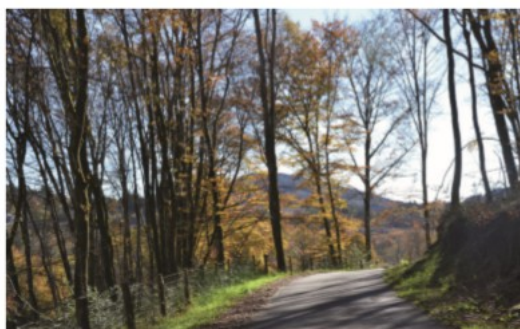
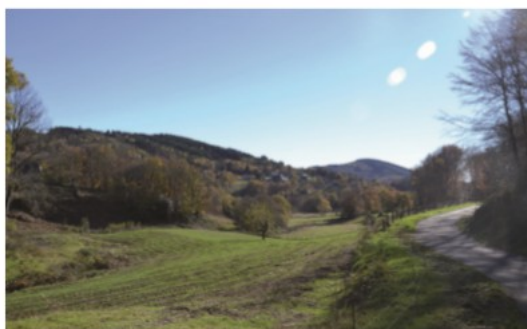


3-43 * LA ROUTE EN BALCON AU-DESSUS DE LA VALLEE DES BORDERIES

La route qui descend du Col du Bos vers Veix en passant par les Borderies est récente. Elle a repris le tracé d'une piste forestière. Elle procure une vue très remarquable vers le nord en partie haute. Elle gagnerait en qualité avec une plantation de hêtres en alignement sur son bas côté aval (gauche en descendant). Mais la parcelle située en contre-bas, récemment exploitée a été replantée. La plantation des hêtres pourrait avoir lieu prochainement pour que les arbres aient déjà une belle présence au moment de la future coupe.

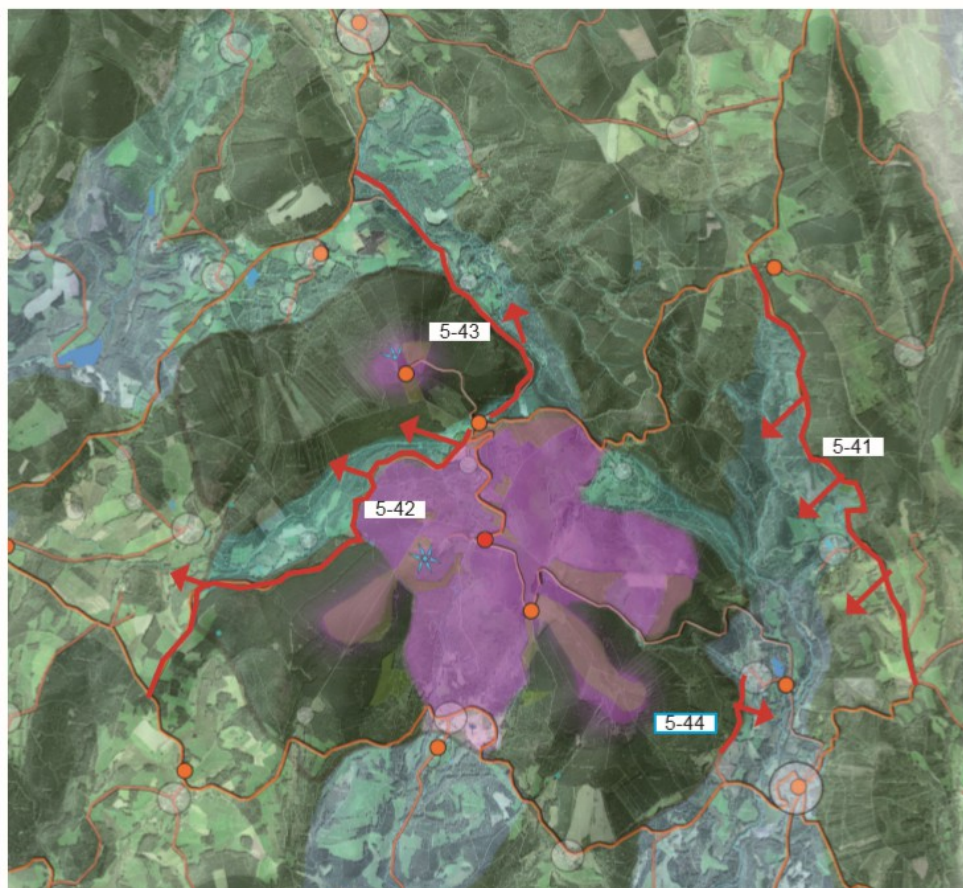
3-44 * LES ROUTES EN BALCON AU-DESSUS DE LA COMBE DE MAURIANGE

La petite route qui borde la Combe de Maurianges présente également un caractère de route balcon avec une situation moins en surplomb que les précédentes mais la présence d'alignements de hêtres complète bien son intérêt. Le projet consiste à préserver tout son charme, notamment en maintenant son gabarit (étroit) et ses alignements.



Plan des intentions paysagères -

03 * «Retrouver et conforter les vues remarquables / les routes-balcon»



LEGENDE	
route	
l'accueil - village porte	
pace d'accueil interne	
route balcon	

OBJECTIF 04

METTRE EN VALEUR LE PETIT PATRIMOINE ET LES STRUCTURES VEGETALES REMARQUABLES

Contexte / enjeux

Les éléments de « petit patrimoine » sont très présents dans les Monédières mais peu perceptibles. Ils constituent un atout pour la mise en valeur paysagère parce qu'**ils convoquent l'imaginaire des visiteurs autour de la dimension historique des lieux.**

Le diagnostic (p82-86) a amorcé un premier repérage des éléments rencontrés au fil des explorations de terrain mais un travail important d'inventaire véritable mériterait d'être réalisé pour certains secteurs ou complété pour d'autres.

4-1 / COMPLETER L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE AU SEIN DU SITE EMBLEMATIQUE

4-2 / PROTEGER ET RESTAURER LES ELEMENTS DE PETIT PATRIMOINE ET LES ARBRES OU STRUCTURES VEGETALES REMARQUABLES, AVEC UNE PRIORITE POUR LES ELEMENTS « VISIBLES » PROCHES DES CHEMINS

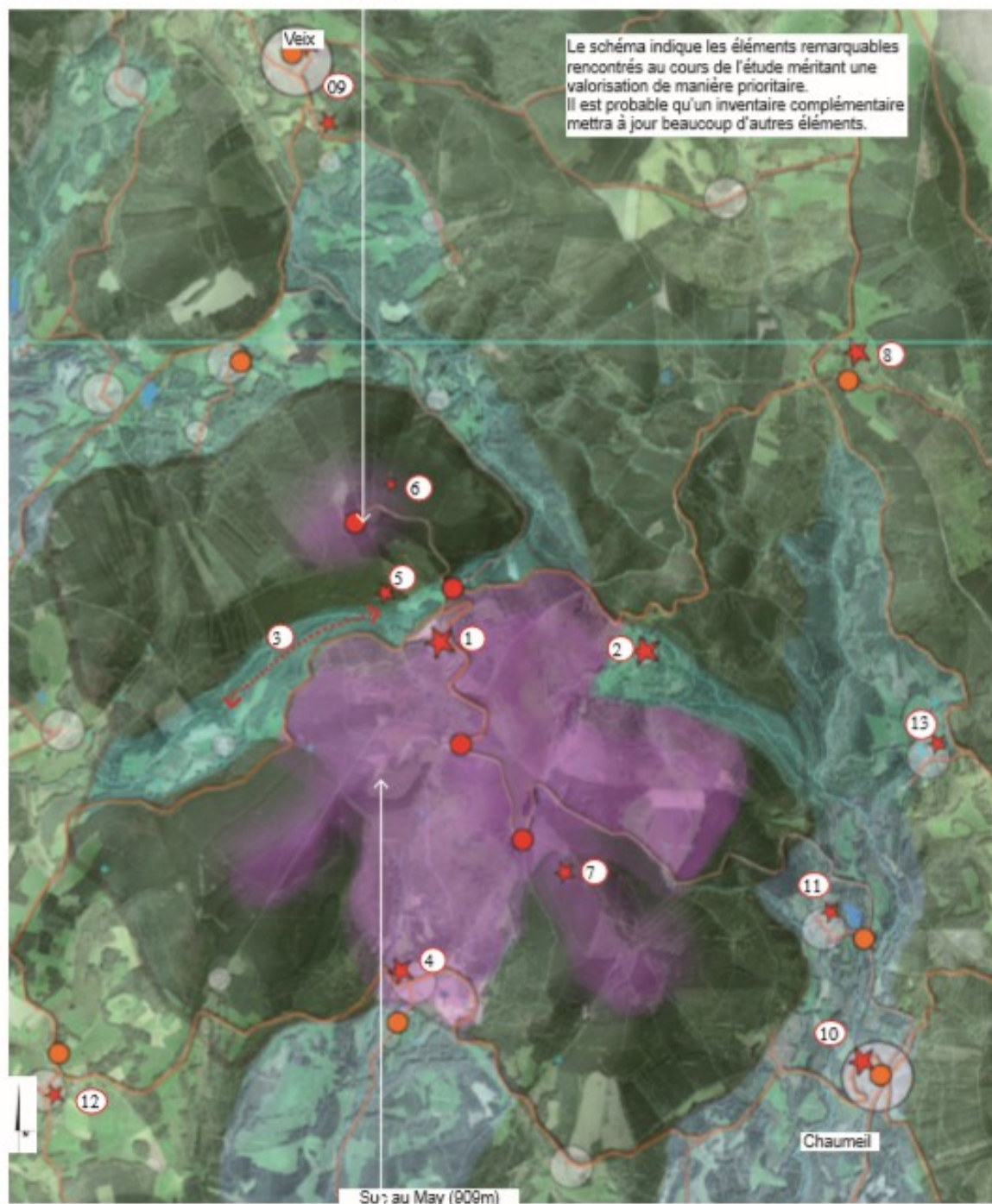
4-3 / COMMUNIQUER AUTOUR DES ELEMENTS DE PETIT PATRIMOINE

Plan des intentions paysagères -
04 * «Mettre en valeur le petit
patrimoine»

Puy de la
Monédière
(919m)



site particulièrement riche
en éléments de petit
patrimoine



Cabane de berger(e)



La cabane près du village du Bos, visible depuis le chemin communal

Lieu-dit «les Cabanes»



Murs en pierre sèche



Arbres et structures végétales remarquables



Petit patrimoine lié à l'eau



Maurianges



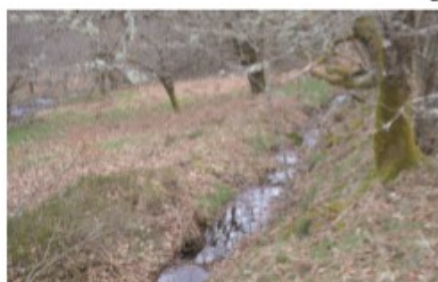
Freysselines vers «les Pierres Droites»



Chauzeix



Moulin de Chastagnol



Levade au Bos



Petite chute d'eau «sous le Bos» au niveau du chemin communal



Puits au dessus du Bos, près de la route

Petit patrimoine religieux



Chaumel



les Jaillants



Pommier (Veix)

LES ACTIONS SITE PAR SITE

Elles sont abordées par importance d'enjeu et non par échéance de potentielle mise en oeuvre.

DANS LE SITE EMBLÉMATIQUE

1 * LE BOS

La mise en valeur des éléments de petit patrimoine au Bos est d'autant plus intéressante qu'elle présente 2 atouts :

> **un ensemble d'éléments** (cabane de berger, serve, levade, moulin, croix, arbres remarquables, murs...) qui a plus de force que des éléments ponctuels ou dispersés

> **une situation à l'interface Suc-au-May / Puy de la Monédière** qui fait de cet espace un lieu stratégique pour donner plus de cohérence au site emblématique.

Cette action nécessite l'adhésion des propriétaires des lieux car la plupart des éléments sont privés.

Elle apparaît très prioritaire même si sa concrétisation semble difficile à ce jour.

Elle permettrait

- de préserver des éléments représentatifs des Monédières
- de donner à voir ces éléments témoins de la vie d'autrefois et exemplaires pour l'avenir dans la force de leur relation au territoire
- d'agrémenter la «promenade du Bos» de jalons qui suscitent généralement beaucoup d'intérêt auprès des visiteurs

2 * LA MONÉDIÈRE

Le village et la ferme de la Monédière comportent également des éléments de patrimoine et une histoire qui mériteraient d'être mieux connus. Là aussi ils sont situés dans le domaine privé.

3 * LE CHEMIN DU LONZAC À LESTARDS ET SES MURETTES

Ce chemin constitue un élément patrimonial à part entière, tombé dans l'oubli ces dernières années.

Sa mise en valeur est très importante pour les perceptions paysagères car elle pourrait proposer une expérience d'ascension (sentir le relief) sur un tracé chargé d'histoire et occupant une situation au bord de l'eau (motif paysager trop peu visible aujourd'hui). (cf page 70 + livret esquisse ciblée § col du bos)

4 * LE VILLAGE DE FREYSSSELINES

En complément de la préservation du bâti dont l'enjeu est encore plus important que celui du petit patrimoine, il s'agit de mettre en valeur des éléments intégrés au village et à son environnement proche pour proposer une lecture et des perceptions différentes de celles des «terres hautes» : récolte des eaux pluviales, murs, terrasses de culture, sol empierré, arbres remarquables...

5 * LE SITE DES «CABANES»

L'action concerne des vestiges situés dans une très belle hêtraie qui conforte l'intérêt d'emmener les promeneurs sur ce lieu. Elle suppose la restauration du chemin qui y conduit même s'il faut dans un premier temps se contenter d'un aller-retour. Elle est liée à l'action de création d'un site d'accueil au Col du Bos qui offrira la possibilité d'une promenade depuis ce point de départ proche.

Elle prendra encore plus de valeur si la nouvelle liaison vers le Puy de la Monédière passe par ce lieu. Elle a l'avantage d'emmener en même temps les visiteurs découvrir la forêt de hêtres sur un versant bien ensoleillé.

6 * LES CHAUDRONNIÈRES DU PUY DE LA MONÉDIÈRE

La mise en valeur de ces traces d'activités du passé liées à la forêt est très importante car elle permettra de percevoir une autre facette du paysage des Monédières. Déjà prévue dans les actions de l'ONF en charge de ces parcelles communales (Veix), elle prendra tout son sens si une promenade (si possible en boucle) y conduit. Des murs et des traces de chemin signalés dans ce secteur seront à rechercher sur site.

7* LES PIERRES GOUTTIÈRES

Le sommet du Puy de la Jarrige abrite des Pierres remarquables (signalées sur l'ign mais non vues dans le cadre de l'étude). Sans être véritablement des éléments de petit patrimoine, elles possèdent certainement une histoire et une légende qu'il serait intéressant d'étudier et le cas échéant de faire découvrir aux visiteurs via un chemin de crête sur le puy.

Ce lieu pourrait servir de relais pour inviter à aller découvrir les Pierres remarquables des autres sommets : la Pierre des Druides sur le Puy Pantout (près du GR440), le Rocher des Fées sur le Puy Blanc, les Pierres droites à Freysselines, les affleurements du Suc au May... (cf pages 57-58 du diagnostic)

AUTOUR DU SITE EMBLÉMATIQUE

8 * LES JAILLANTS - PORTE NORD/EST DU SITE

Ce site qui abrite des vestiges archéologiques mérite une mise en lumière plus importante. Il reste assez peu connu des visiteurs. La mise en valeur des éléments patrimoniaux est à compléter et combiner avec d'autres actions du plan général d'intentions paysagères.

- > création d'un espace d'accueil : stationnement + informations générales sur le site emblématique
- > ouverture de vues vers les lointains
- > mise en relation avec le maillage des chemins de randonnées
- > confortement du site d'interprétation

9 * VEIX ET POMMIER - PORTE NORD DU SITE

Des actions de mise en valeur du petit patrimoine (et plus largement du bâti) à Veix contribueraient à la qualité du cadre de vie des habitants comme à la qualité d'accueil des visiteurs. Le repérage des éléments reste à réaliser en complément des croix et fontaines repérées dans le cadre de l'étude. La mise en valeur concernera autant la restauration éventuellement nécessaire de l'élément lui-même que le travail des abords (maintenir un tapis d'herbe, prendre soin d'un arbre voisin même jeune, installer une assise sobre pour permettre une pause, préserver le rôle de fontaine publique (eau potable) devenue très rare...)

10 * CHAUMEIL

Le bourg de Chaumeil présente une qualité bâtie très remarquable. La mise en valeur du bourg dépasse le cadre de l'étude et du projet mais il est important de souligner ici que si ce village a conservé beaucoup de charme et une appréciable simplicité, une étude globale de valorisation des espaces publics n'en serait pas moins bienvenue. Cette action aura des incidences sur l'action 3 - mieux accueillir les visiteurs. Les actions de valorisation du petit patrimoine du bourg et de ses environs immédiats doivent être étudiées dans le cadre d'une étude générale du bourg pour être coordonnées et s'inscrire dans un projet d'aménagement global et durable. Sans cela les actions «au coup par coup» ne porteront pas leurs fruits. Dans un premier temps et de manière plus ponctuelle, le retrait des jardinières ou mobilier serait également utile pour restaurer une simplicité des espaces.

11 * MAURIANGES

Bien fréquenté l'été autour de l'étang de baignade, le village s'inscrit également sur une boucle de promenade reliée à Chaumeil. Il possède dans sa partie haute des éléments remarquables (abreuvoir, fontaines, arbres très âgés, murettes...) bien conservés, qu'il s'agit surtout de préserver des actions du temps mais aussi des «aménagements» afin de conserver une grande simplicité. Un repérage plus complet serait également bienvenu ici.

Ces éléments se situent près d'une liaison à mieux faire connaître vers la Monédière ou Chastagnol tout en veillant à l'aspect et à l'emplacement du balisage éventuel.

12 * CHAUZEIX

Le village mérite globalement une attention forte par la qualité de son bâti ancien.

L'abreuvoir-fontaine et la très belle croix voisine n'appellent pas d'intervention autre qu'une surveillance de leur état et des abords.

La mise en valeur passera ici surtout par la communication et le balisage pour accompagner les marcheurs jusqu'à eux.

13 * CHASTAGNOL

Situé sur la voie de Rocamadour, ce village possède de nombreuses richesses bâties bien préservées et visibles. Quelques informations sur l'histoire du village, le château, le moulin seraient bienvenues.

NB : Le Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin peut aider à financer les travaux de restauration du patrimoine bâti ancien et du petit patrimoine sous certaines conditions. En fonction des aides, les porteurs de projet éligibles sont : les particuliers, les associations ou les collectivités. Seuls sont accompagnés les travaux extérieurs (maçonnerie, couverture et menuiseries) visibles depuis la voie publique.

Pour sensibiliser les propriétaires, le Parc a réalisé une 'Charte de qualité pour la restauration du patrimoine bâti ancien'.

Pour plus de renseignements, prendre contact avec le chargé de mission Patrimoine Bâti du PNR.

OBJECTIF 05

ORGANISER LES ARRIVEES SUR LE SITE ET LES LIEUX D'ACCUEIL

Contexte / enjeux

L'arrivée dans les Monédières est actuellement guidée par :

- une destination principales indiquant « le suc au May » / « table d'orientation »
- des panneaux mentionnant de manière très large « les Monédières »
- parfois « la Maison de Pays des Monédières »

Ainsi, une fois parvenu près du sommet le plus connu, **il est difficile de s'orienter pour le visiteur et ce dernier peut se sentir insuffisamment accueilli**. De même pour les pratiquants de vol libre ou de sports nature qui cherchent parfois désespérément leur lieu de rendez-vous. Par ailleurs, un visiteur souhaitant faire l'expérience de l'ascension à pied du massif ignore généralement qu'elles sont les possibilités et d'où partir.

C'est pourquoi, en parallèle des actions visant les objectifs « d'équilibrage entre la forêt et la lande », de réouverture des vues remarquables et de mise en valeur du patrimoine, **l'amélioration de l'accompagnement sur les parcours d'accès au site, et des lieux d'accueil** constituent un enjeu fort pour **valoriser la découverte de la diversité des paysages des Monédières et l'image du site emblématique**.

Le projet vise donc à constituer un **réseau cohérent d'espaces et d'indications d'accueil permettant d'orienter et de guider les visiteurs** dans leur appréhension du massif, notamment en :

- organisant des arrêts / points de passages / départs dans les villages en périphérie du site emblématique, définis comme une **couronne de « villages-portes » : Chaumeil et la Maison des Monédières, Veix, Chauzeix, Col des Géants, Freysselines, Magrandes / les Gouttes, Maurianges, Fromenteil**. Ces lieux seront identifiés comme permettant l'expérience de l'ascension « à pieds » avec plusieurs départs et circuits possibles (cf objectif 06). La mise en lumière de cette expérience contribuera à multiplier les perceptions paysagères du site : relief plus perceptible, découverte au rythme de la marche, immersion dans le paysage perçu de loin auparavant, ...

- confortant et complétant les **espaces d'accueil 'internes'**, c'est-à-dire situés au sein même du site emblématique, et constitués des pôles à conforter disposés en chapelet sur les hauteurs : **le Suc au May (« les planeurs »), la Fournaise, le col du Bos, le Puy de la Monédière** (cf livret 3)

Cet objectif rejoint directement celui concernant les outils d'interprétation et de signalétique (cf objectif 7).

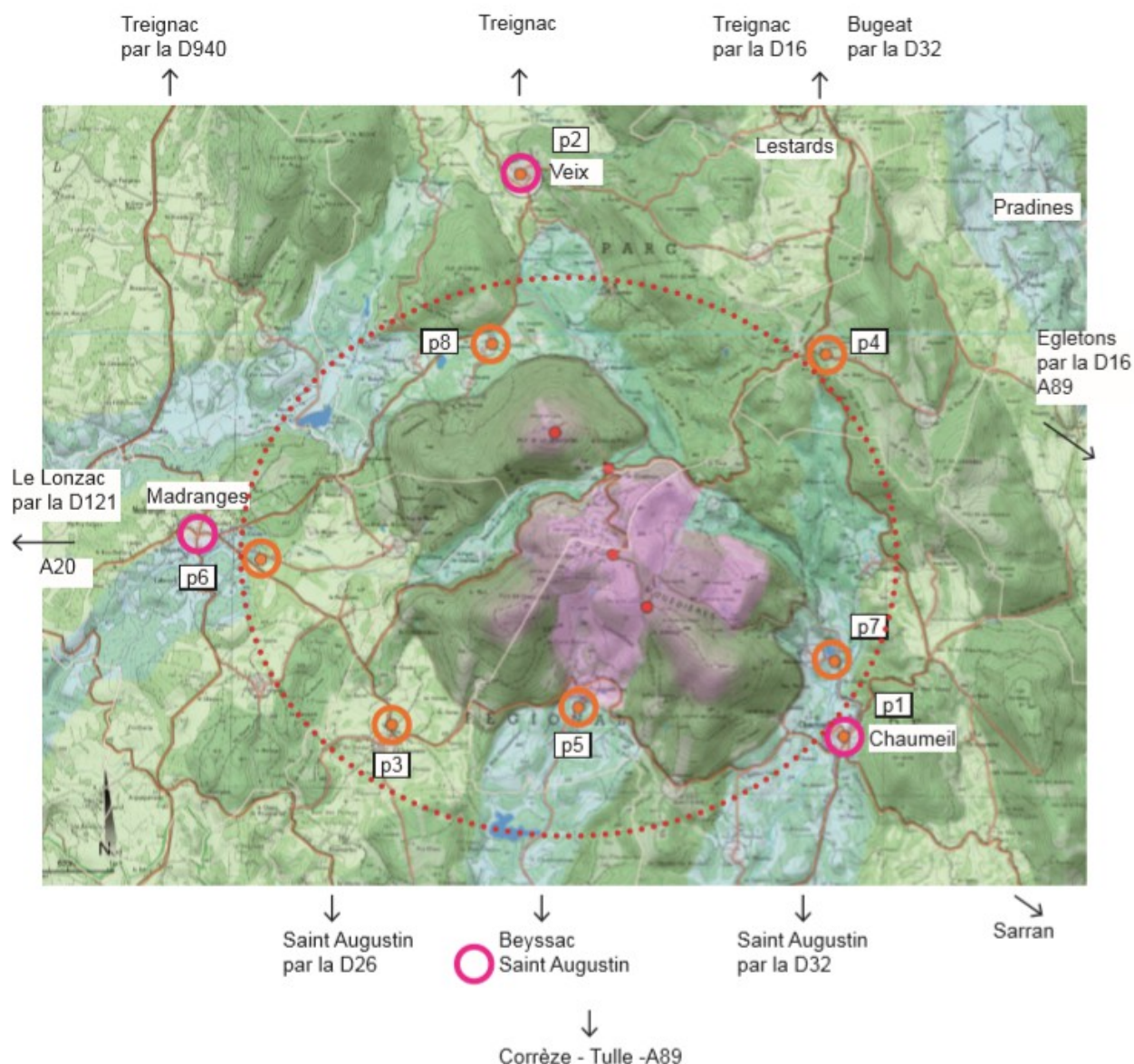
5-1 / REVELER ET METTRE EN LUMIERE UNE COURONNE DE VILLAGES-PORTES AUTOUR DU MASSIF EMBLEMATIQUE

5-2 / CREER DE VERITABLES ESPACES D'ACCUEIL A L'INTERIEUR DU SITE EMBLEMATIQUE DES MONEDIERES

5-3 / SOUTENIR LES FERMES / GITES / HEBERGEMENTS ET COMMERCE QUI ACCUEILLENT LE PUBLIC, JOUENT UN RÔLE DE RELAIS et agissent aussi sur les perceptions paysagères

5-4 / REDEFINIR ET COORDONNER LA SIGNALÉTIQUE D'ACCUEIL A DIFFÉRENTES ÉCHELLES

Carte de localisation des espaces d'accueil et «villages-portes»



p / «villages-porte» autour du site emblématique

- p1 * Chaumeil + Maison des Monédières * espace à valoriser
- p2 * Veix * à conforter
- p3 * Chauzeix * à créer
- p4 * Col des Géants * à créer
- p5 * Freysselines * à créer
- p6 * Madranges / les Gouttes * à conforter
- p7 * Maurianges / à conforter
- p8 * Fromontail / à créer

-  accueil dans les bourgs voisins
-  accueil dans les villages-portes

5-1 / REVELER ET METTRE EN LUMIERE UNE COURONNE DE VILLAGES-PORTES AUTOUR DU MASSIF EMBLEMATIQUE

De manière générale, il faudra veiller à ce que les informations communiquées aux visiteurs ne s'arrêtent pas au cadre communal ou intercommunal pour proposer une approche globale à l'échelle du site emblématique dans son ensemble. Cette démarche répondra à l'objectif général de « mise en cohérence » du site pour lui donner plus de force (cf partie C)

Actions communes aux différents lieux d'accueil externes au site emblématique :

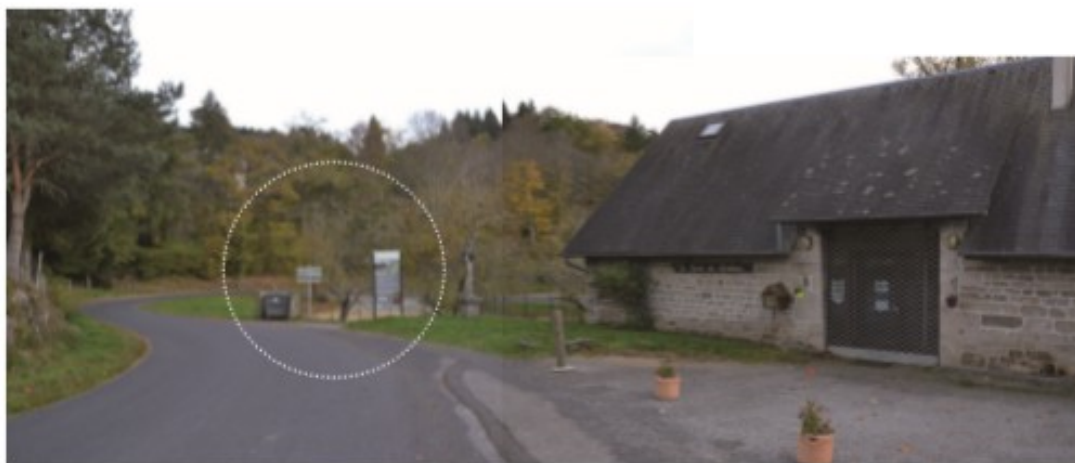
- > **proposer un plan / une image à vol d'oiseau identique dans tous les villages-portes** en spécifiant la localisation du point d'entrée externe concerné et des 4 points d'accueil internes
- > **identifier ou aménager une dizaine de places** de stationnement par villages-portes
- > accompagner les visiteurs avec un balisage spécifique très identifiable, indiquer les destinations et les temps/distances/dénivelés de parcours, activités.

5-11 * CHAUMEIL – le bourg et la Maison de Pays des Monédières – porte principale sud et est

Par ses qualités architecturales et patrimoniales, par sa situation au pied des puys et par la présence de ses commerces, le bourg joue déjà un rôle d'accueil mais pourrait largement développer cette fonction.

Actions envisagées

- * **Maison de Pays des Monédières** : (voir action « interprétation »)
 - baliser la liaison pédestre de la place de l'église vers la Maison des Monédières par la rue et la vieille croix et réciproquement,
 - amélioration du parking et des abords + entrée côté bourg
 - création d'un espace d'information sur le massif des Monédières
 - distribution d'un livret d'information + vente d'un ouvrage plus complet
 - « mise à jour » des cartes postales avec réflexion sur l'image/les images à transmettre
 - expositions temporaires sur le thème des Monédières.



Les abords de la Maison des Monédières nécessitent un projet global de mise en valeur. Dans un premier temps, ils pourraient gagner en qualité par quelques actions simples : trouver un autre emplacement pour le conteneur, déplacer le panneau d'information qui parasite la croix, créer un tapis gazonné au bord de la route (un sol minéral peut être conservé en pied de façade) pour mieux mettre en valeur le bâtiment



La «maquette» corzeienne pourrait être reconsidérée pour accueillir un espace de repos ou de pique-nique au pied du Puy de la Jarrige ou un espace évocateur des Monédières d'aspect sobre.



Côté parking :

- aménager un chemin rejoignant l'entrée de la Maison
- déplacer le point recyclage
- installer des panneaux d'informations sur les Monédières (cf § interprétation)

5-12 * VEIX – le bourg et la future halle – porte principale nord

Le petit bourg de Veix tient déjà lieu de point de départ de plusieurs randonnées. La commune projette la construction d'une halle d'accueil touristique qui valorisera les produits locaux et apportera des informations concernant :

- les Monédières
- les activités de sport nature
- Jean Vinatier, dont les écrits évoquant les Monédières méritent d'être connus et pourraient par ailleurs être cités sur les sites d'accueil internes comme la Maison des Monédières.

5-13 * CHAUZEIX - porte sud/ouest

Le village de Chauzeix (commune de St Augustin) combine une situation avec des vues remarquables sur le puy de Chauzeix, un patrimoine bâti de grande qualité, une croix et une serve également remarquables, une ferme-auberge réputée et quelques départs de sentiers de randonnées. Mais les visiteurs désireux de partir en promenade ne savent pas où stationner et ignorent parfois la (relative) proximité du Suc au May à pied.

Actions

- création d'un petit parking de 8/10 places (emplacement restant à déterminer ultérieurement, si possible en fonction des disponibilités foncières, en retrait des premiers plans sur le massif)
- installation d'un panneau d'information sur les chemins environnants
- installation d'un panneau d'information à l'échelle du site emblématique pour contribuer à véhiculer l'image d'un site entitaire, d'un seul tenant.
- créer un itinéraire de découverte du patrimoine bâti et petit patrimoine dans le village pour valoriser une autre facette des Monédières
- soutenir à l'accueil proposé par la ferme Auberge pour diffuser des informations sur les Monédières actualisées et harmonisées avec les autres sites relais.

5-14 * LE COL DES GEANTS - porte nord-est

Le diagnostic a mis en lumière l'enjeu de «révélation» des Cols dans le paysage du site. Le Col des Géants constitue un point de passage trop peu perceptible actuellement : le carrefour et le très grand nombre de panneaux révèlent une position particulière mais les visiteurs ne sont pas clairement invités à s'arrêter pour entrer dans le site emblématique.

Actions

- création d'un petit parking de 6/8 places soit près du Fanum (site archéologique) mais de l'autre côté de la route pour ménager des abords autour du trio croix/hêtres puis une arrivée paisible sur le site archéologique.
- variante : création d'un parking de 10/12 places côté gauche (ouest) quand on vient de Chaumeil, près de la route menant vers le Col du Bos.
- installation d'un panneau d'information sur les chemins environnants
- installation d'un panneau d'information à l'échelle du site emblématique

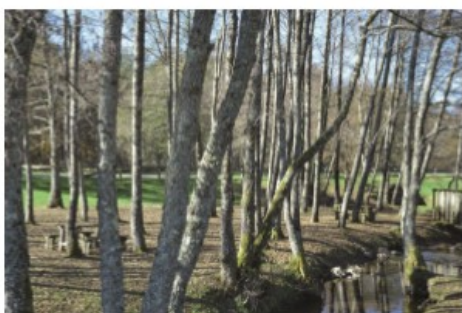
5-15 * FREYSSSELINES - porte sud

Village remarquable logé au pied du Cirque éponyme, Freysselines accueille actuellement peu de visiteurs malgré des qualités patrimoniales, architecturales et paysagères très fortes. Il semble endormi mais possède des richesses paysagères et architecturales qui méritent d'être révélées. Les visiteurs ignorent pour la plupart la partie sud du village et la petite route qui rejoint Ganezande, le GR puis Beyssac et St Augustin. L'arrivée depuis cette route présente un grand intérêt paysager car le Cirque se dévoile soudainement en sortant d'une séquence boisée et de manière très ample «de face».



Actions

- création d'un petit parking de 6/8 places : emplacement restant à déterminer avec soin mais présence d'un accotement large actuellement sans fonction (en creux, ancien chemin?) potentiellement intéressant à la sortie sud direction Beyssac.
- installation d'un panneau d'information sur les chemins environnants notamment la possibilité d'un circuit dans et autour du village
- installation d'un panneau d'information à l'échelle du site emblématique
- créer un itinéraire de découverte du patrimoine bâti et petit patrimoine dans le village pour valoriser une autre facette des Monédières



5-16 * MADRANGES / LES GOUTTES - porte ouest

Le bourg de Madranges renseigne déjà sur les Monédières et tient lui aussi le rôle de porte mais il procure moins l'impression d'être au pied des Monédières que Veix ou Chaumeil.

Il dispose toutefois d'un espace d'accueil à la sortie Est vers Feugeas, bien visible depuis la route départementale menant vers le site emblématique. Cet espace pourrait constituer un point de départ de randonneurs via le village des Gouttes. Cet itinéraire procure de très belles vues sur la silhouette du massif emblématique.

Actions

- transformation de l'espace d'accueil existant pour accueillir 8/10 véhicules
- installation d'un panneau d'information sur les chemins environnants
- installation d'un panneau d'information à l'échelle du site emblématique
- indication des puys les plus reconnaissables, interprétation autour de la belle silhouette du massif particulièrement remarquable et lisible depuis ce côté.
- harmonisation des informations avec les autres bourgs (Chaumeil, Veix, St Augustin)



5-17 * MAURIANGES - porte est

Le village de Maurianges est très visité en période estivale car il propose une baignade publique. Il existe déjà un parking au pied du village, près de l'étang.

Assez proche du sentier de randonnée (voie de Rocamadour) qui remonte vers la ferme de la Monédière (ou Chastagnol) ou revient par Chaumeil via l'Arial du Bos au pied du puy de la Jarrige, Maurianges a également l'avantage d'occuper une situation remarquable en léger promontoire, de comporter un bâti de qualité et des éléments de petit patrimoine attractifs (fontaines, serves, croix, arbres...). L'impression de «montagne» y est assez vive.

Actions

- parking existant (préservation des grands arbres)
- installation d'un panneau d'information sur les chemins environnants - installation d'un panneau d'information à l'échelle du site emblématique

5-18 * FROMONTEIL - porte nord

Au pied du Puy de la Monédière, le village de Fromonteil pourrait compléter les portes du site sur la face nord du Massif.

Actions

- création d'un petit parking de 6/8 places : emplacement restant à déterminer
- installation d'un panneau d'information sur les chemins environnants notamment la possibilité d'un circuit dans et autour du village (+ préciser durée /distance / dénivelé).
- installation d'un panneau d'information à l'échelle du site emblématique

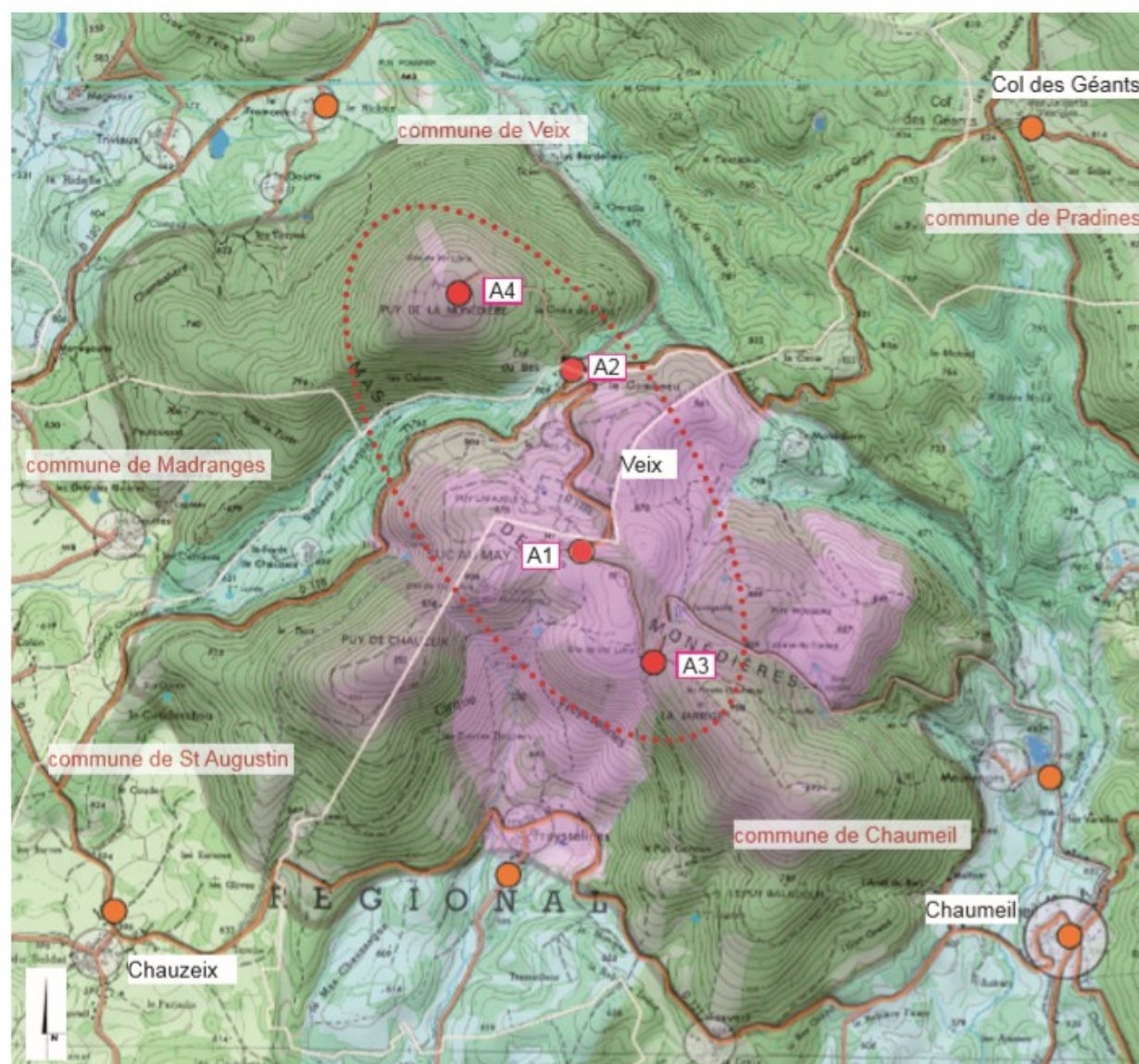
5-19 * CHASTAGNOL - porte est

Le village de Chastagnol, déjà bien connu des randonneurs empruntant le chemin de St Jacques constitue une porte d'entrée immédiate dans les Monédières. Très intéressant par sa situation et son patrimoine, il semble difficile d'y créer un espace de stationnement qui ne nuise pas à la tranquillité du village. Une recherche complémentaire pourra toutefois être réalisée. Le rôle de porte sera plutôt ici à destination des marcheurs.

Actions

- installation d'un panneau d'information et d'une signalétique indiquant les destinations et le temps de marche jusqu'à la ferme de la Monédière, au Suc au May, à Maurianges...

Carte de localisation des 4 espaces d'accueil publics internes au site emblématique



A / pôles d'accueil internes au site emblématique

- A1 * «les Planeurs» / pôle principal d'accueil * à transformer (commune de Chaumeil)
- A2 * le Col du Bos * à créer - (communes de Veix et St Augustin)
- A3 * «la Fournaise» * à transformer - (commune de Chaumeil)
- A4 * le Puy de la Monédière * à transformer (commune de Veix)

LEGENDE	
route	
espace d'accueil - village porte	
espace d'accueil interne	
coupe d'arbre	

5-2 / CREER DE VERITABLES ESPACES D'ACCUEIL A L'INTERIEUR DU SITE EMBLEMATIQUE DES MONEDIERES

Trois des quatre espaces d'accueil internes existent déjà mais présentent un aspect qui n'est pas à la hauteur du site et renvoient une impression de «délai» ou une présence de véhicules au premier plan du paysage. Le projet va consister à transformer ces lieux pour qu'ils prennent véritablement une fonction d'accueil et véhiculent une meilleure image des Monédières.

A1 5-21 * LE SITE DE L'ANCIEN HANGAR DES PLANEURS / UN ESPACE POLE D'ACCUEIL PRINCIPAL restant à nommer

Le diagnostic a montré le sentiment de désorientation des visiteurs qui arrivent sur les hauteurs du site emblématique, notamment au niveau du croisement «routes/ GR», avant d'avoir atteint la table d'orientation. Les nombreux panneaux disséminés autour du carrefour ne suffisent pas à guider le visiteur et encore moins à lui donner l'impression d'être accueilli. Le parking au pied de la Table n'accueille et n'informe pas davantage.

Or le site de l'ancien hangar des planeurs a toute les qualités pour recevoir cette fonction.

Le projet propose d'en faire le lieu d'accueil principal du site emblématique.

Par ailleurs le nouveau maillage proposé pour les cheminements viendra conforter la polarité du lieu.

=> un espace d'accueil à reconfigurer (voir partie E * esquisse ciblée n°01)

=> le nom du lieu reste à inventer. Il sera important pour «donner corps» à l'espace d'accueil et contribuer à un repérage facile. Les pistes envisagées sont

- * «l'accueil du Suc au May»

- * «les planeurs» ou «la cabane des planeurs» ou «le site des planeurs» défini lors d'un atelier mais qui risque de porter à confusion ou de décevoir ceux qui s'attendent à trouver ici «des planeurs».

A2 5-22 * LE COL DU BOS / ESPACE D'INTERFACE ET D'ACCUEIL à révéler

Noeud central d'accès au site, le Col du Bos est actuellement un grand et double carrefour autour d'un îlot de conifères. Or cet espace à la rencontre de plusieurs unités paysagères occupent une situation sur un col tout à fait remarquable et méritant d'être mise en lumière.

Le projet propose d'y accueillir un parking d'où pourraient partir plusieurs chemins de découverte des Monédières, y compris une double ascension côté sud vers le Suc au May et côté nord vers le Puy de la Monédière. Il constituerait ainsi un lieu stratégique de liaison entre les 2 sommets majeurs du site emblématique mais aussi entre les parties ouest et est du massif.

=> un espace d'accueil à créer et un rôle «charnière» à développer (voir partie E * esquisse ciblée n°02)

A3 5-23 * LA FOURNAISE / POLE CENTRAL DES ACTIVITES DE VOL LIBRE - espace à améliorer et conforter

La Fournaise propose aujourd'hui une vingtaine de places de parking mais les visiteurs «lambda» ignorent ce qu'ils peuvent faire une fois leur véhicule garé. Le projet propose de développer ce site d'accueil existant (besoin évoqué par l'école de parapente) tant en terme de capacité de stationnement, que d'informations sur les activités proches (vol libre, randonnée, promenade, ferme) ou de possibilités de promenades ou marches.

=> un espace d'accueil à reconfigurer (voir partie E * esquisse ciblée n°02)

A4 5-24* LE PUY DE LA MONEDIERE / ESPACE D'ACCUEIL AU POINT CULMINANT DU MASSIF

Le sommet du Puy de la Monédière accueille déjà beaucoup de visiteurs (40 places maximum) sur le point culminant du massif des Monédières. Il s'agit d'un espace «jeune» en plein développement depuis une dizaine d'années. Moins connu que le Suc au May, il attire un nombre grandissant de promeneurs, des usagers du vol libre, des VVTistes. Le diagnostic a là aussi mis en évidence des éléments pouvant être améliorés pour proposer une arrivée et un accueil plus respectueux du Paysage et sachant mieux le mettre en lumière

=> un espace d'accueil à reconfigurer (voir partie E * esquisse ciblée n°03)

Actions

NB : Ces 4 espaces ont été retenus comme espaces stratégiques et les actions qui les concernent sont abordées dans la partie E «esquisses ciblées».

5-3 / SOUTENIR LES FERMES / GITES / HEBERGEMENTS ET COMMERCE QUI ACCUEILLENTE LE PUBLIC, JOUENT UN RÔLE DE RELAIS et agissent aussi sur les perceptions paysagères

Cinq fermes situées dans le site emblématique ou très proches accueillent déjà les visiteurs et participent ainsi directement de la qualité des perceptions paysagères.

- * **la ferme de la Monédière** : vente de myrtilles sauvages, légumes, viande, goûter à la ferme, boucle de promenade familiale dans la lande, proximité de la voie de Rocamadour et des sites majeurs de visite.
- * **la ferme des Borderies** : accueil des pèlerins sur la voie de Rocamadour, élevage au pied du Puy de la Monédière
- * **les vergers de Veix** : cueillette, accueil des visiteurs, goûter à la ferme, vente de myrtilles, élevage
- * **la ferme du Trephy** : ferme équestre, ballade à cheval
- * **la ferme auberge de Chauzeix**

Elles jouent par leur activité un rôle fondamental pour la qualité des paysages mais également pour la qualité de l'image véhiculée.

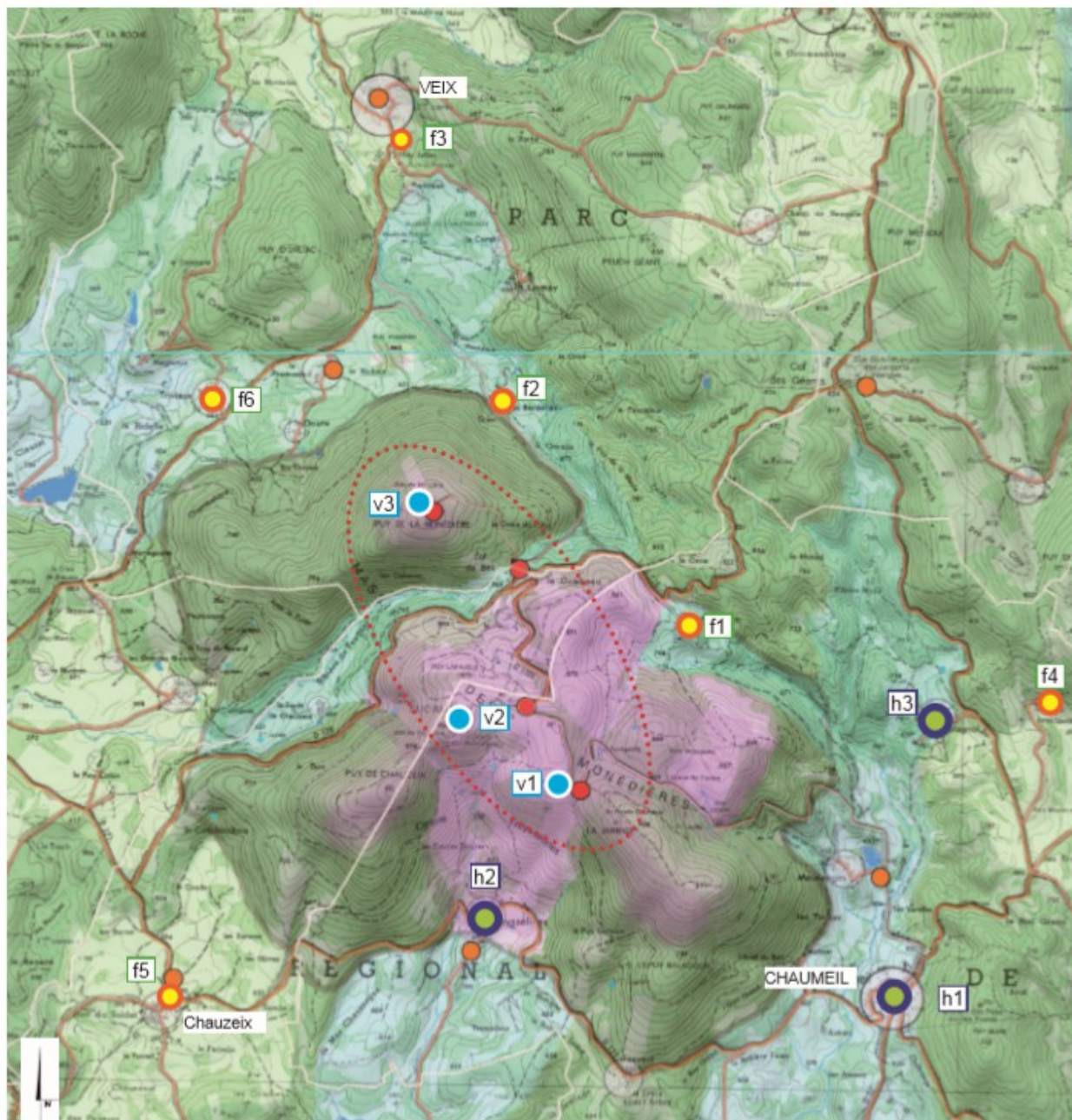
Leur ouverture au public traduit une intention d'accueil très appréciable pour les visiteurs tout en contribuant à l'image «vivante» et dynamique du territoire.

Le dynamisme de ces fermes est un enjeu majeur pour la qualité des espaces perçus comme des perceptions

Les auberges, hôtels et gîtes voisins jouent également un rôle important auprès des visiteurs pour les inviter à découvrir les paysages des Monédières :

- * l'Auberge des Chaumettes à Chaumeil
- * l'auberge de l'église à Chaumeil, bar restaurant sur la belle place du village
- * le gîte de Freysselines (8 places)

Carte de localisation des 4 espaces d'accueil publics internes au site emblématique



Fermes-relais / notamment



- f1 * ferme de la Monédière
- f2 * ferme des Borderies
- f3 * vergers de Veix
- f4 * ferme du Trephy (centre équestre)
- f5 * ferme auberge de Chauzeix
- f6 * apiculteur «la clé des Champs» à Triviaux (label bienvenue à la ferme)



Hôtellerie et gîtes

- h1 * auberges et hôtel de Chaumeil
- h2 * gîte de Freysselines
- h3 * gîte de Chastagnol



Vol libre

- v1 * site d'envol de la Fournaise
- v2 * site d'envol du Suc au May
- v3 * site d'envol du puy de la Monédière

LEGENDE

- route
- espace d'accueil - village porte
- espace d'accueil interne
- coupe d'arbre

5-4 / REDEFINIR ET COORDONNER LA SIGNALÉTIQUE D'ACCUEIL A DIFFÉRENTES ECHELLES

L'étude a permis de percevoir

- le grand nombre de panneaux présents sur certains sites-portes : col des Géants, col du Bos, Suc au May
- leur impact fort et négatif
- la complexité de lecture et la difficulté à s'orienter
- l'absence d'information essentielle sur les Monédières
- la disparité tant au niveau de l'aspect des supports que des informations

La mise en cohérence globale de la signalétique est une condition indispensable pour atteindre l'objectif d'amélioration de l'accueil des visiteurs et plus largement de requalification paysagère de certains espaces très impactés par la présence du mobilier.

Une étude générale et complète, portant sur l'ensemble des éléments de signalisation (panneaux directionnels, activités, balisage, éléments remarquables, sites d'accueil, panneaux d'information) devra être conduite en amont de toute action de manière à dresser un état des lieux précis de l'existant et un diagnostic.

Nous indiquons ici quelques premières pistes d'actions qui devront être reconsidérées plus finement dans le cadre d'une étude globale.

- > indiquer les Monédières depuis les principales villes voisines et les autoroutes avec un panneau de même nature
- > installer des panneaux d'entrée dans le massif des Monédières
- > créer une signalétique propre au massif des Monédières que l'on pourra trouver uniquement sur ce territoire (logo, charte graphique..)
- > bien signaler les villages-portes en tant qu'espace d'accueil et d'information depuis les bourgs et les axes routiers et harmoniser ces indications (même panneau pour tous les villages-portes pourvus en stationnement)
 - > au sein des espaces d'accueil des villages portes, suivre la même logique d'information pour tous les espaces avec par exemple les éléments suivants
 - une illustration du site emblématique à vol d'oiseau pour faciliter la perception du relief
 - une indication des autres villages-portes et des 4 sites d'accueil principaux
 - une indication spécifique à chaque espace du ou des chemins conduisant sur les hauteurs avec le type de balisage correspondant.
- > simplifier la signalétique dans les carrefours et déplacer les panneaux d'information sur des espaces d'accueil véritable
- > harmoniser les panneaux directionnels ou signalant les activités, commerces, hébergement à l'échelle du site emblématique dans un premier temps
- > rassembler les panneaux et coordonner l'information pour limiter l'encombrement
- > ne pas installer de panneau en dehors des espaces d'accueil pour éviter de dénaturer les lieux
- > créer un mobilier sur mesure, en bois local et ne pas utiliser de produits préfabriqués standardisés qui banalisent les lieux

OBJECTIF 06

COMPLETER LE MAILLAGE DES CHEMINS DE DECOUVERTE

Contexte / enjeux

Les Monédières sont déjà traversées par plusieurs chemins de randonnées. Les visiteurs «non marcheurs» ignorent souvent leur existence ou leur itinéraire. Aucune information n'est fournie sur le lieu d'accueil principal près du Suc au May.

=> **le projet vise en premier lieu à informer sur ce qui existe**, mieux signaler, baliser lisiblement, fournir une information globale sur les chemins praticables avec des repères facilement identifiables pour le «grand public»

Le diagnostic a également mis en évidence l'absence de promenade à destination d'un public plus familial, pour une durée d'1 heure environ avec possibilités de prolongement sur 2 ou 3h.

=> **le projet vise à créer ou améliorer des promenades, de préférence en boucle et permettant de percevoir les différents paysages des Monédières.**

Enfin un besoin de **mise en relation entre les chemins existants** a été formulé.

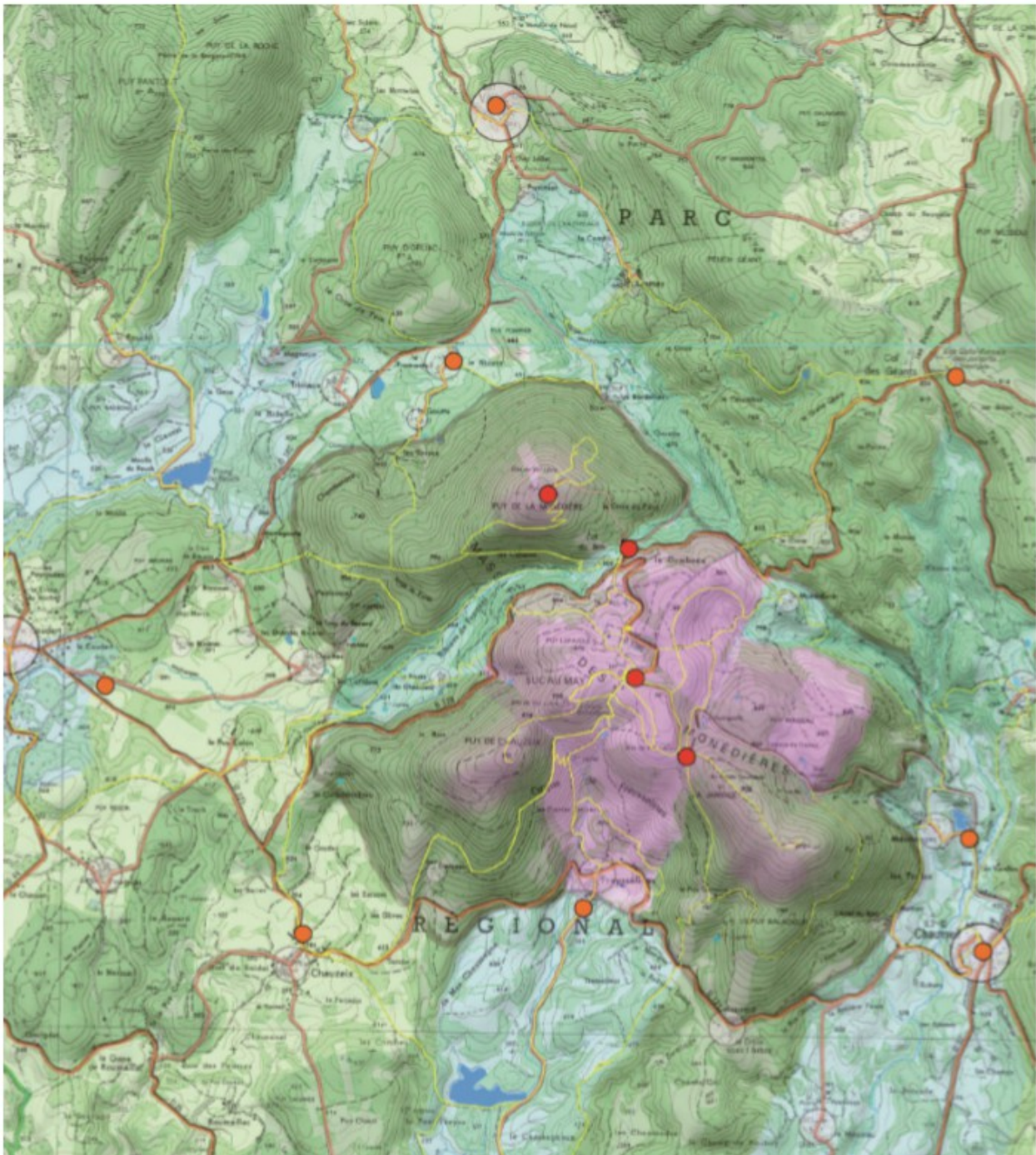
=> le projet vise en 3ème lieu à tisser des liaisons entre les chemins de randonnée ce qui contribuera à relier en même temps des lieux isolés ou «détachés»

Sans ces actions «d'immersion» dans les paysages -via la marche- et un contact plus sensoriel - et plus «direct» avec les lieux, le Paysage restera une simple vue ou un «décor» lointain et les visiteurs passeront «à côté» d'une facette importante des Monédières. Ils n'en découvriront pas l'âme, notamment évoquée par les participants pendant les ateliers et présentée en motifs.

6-1 / CREER DES PROMENADES en complément des grandes randonnées

6-2 / CREER DES LIAISONS ENTRE LES ESPACES POLES DU SITE

Carte des chemins de découverte du massif emblématique et des environs



DISPOSITIONS / MOYENS

Le projet s'articule autour de 2 axes de travail sur le maillage des chemins

06-1 * CREER DES PROMENADES en complément des grandes randonnées

Le projet prévoit la création de 7 promenades principales et thématiques pour la plupart en boucle et tant que possible à l'écart des routes. La plupart utilise au moins en partie des chemins existants parfois colonisés par la végétation ou praticables.

Certaines pourront avoir des déclinaisons plus ou moins longues car elles sont construites en «spirale» ou «gigogne».

Elles sont destinées à un public familial ou à des promeneurs souhaitant découvrir les Monédières «à pas lents» sur un itinéraire facile, autour d'un thème ou d'un lieu. Les 3 premières rayonnent autour du lieu d'accueil principal (près du Suc au May) qui aura ainsi un rôle de pôle conforté.

06-2 * CREER DES LIAISONS TRANSVERSALES EN S'ACCROCHANT AUX ITINERAIRES EXISTANTS ET AUX PROMENADES

Parallèlement à la création de boucles de promenade, le projet propose de développer des liaisons transversales nord/sud et est/ouest à destination d'un public de randonneurs ou des usagers du Trail.

Un balisage indiquant la destination, les dénivelés et le temps de marche contribuera là aussi à l'attractivité des nouvelles liaisons transversales à l'échelle du site emblématique.

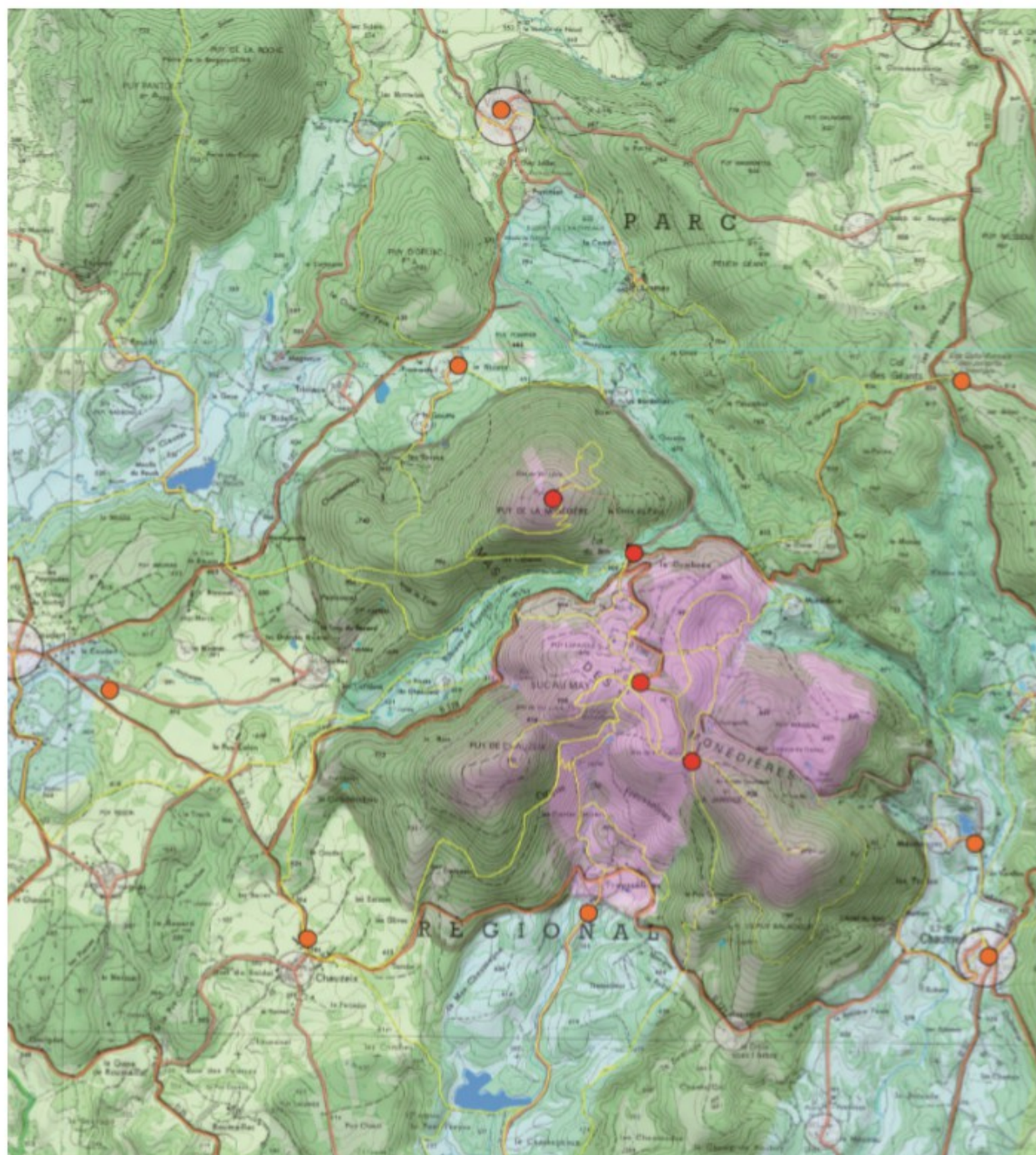
06-1 * CREER DES PROMENADES

Sept promenades sont proposées

Il sera important de les nommer. Une première piste est donnée ci-dessous

- 1 06-11 / LA PROMENADE DE LA LANDE * thème lande
- 2 06-12 / LA PROMENADE VERS LA FERME DE LA MONEDIERE * thème ferme d'aujourd'hui / rôle pour la lande
- 3 06-13 / LA PROMENADE DU SUC AU MAY * thème vue-panorama-myrtilles
- 4 06-14 / LA PROMENADE DU BOS * thème diversité paysagère ou paysage ouvert / fermé
- 5 06-15 / LA PROMENADE DES CHAUDRONNIERES * thème forêt
- 6 06-16 / LA PROMENADE DES CABANES * thèmes vallée, vestiges, hêtraie
- 7 06-17 / LA PROMENADE DE FREYSSSELINES * thème eau + architecture et/ou village paysan d'autrefois

Carte des chemins de découverte du massif emblématique et des environs





Un balisage spécifique «promenade» très clair devra accompagner chaque itinéraire pour «rassurer» les promeneurs et permettre une découverte sereine. Il reste à inventer dans le cadre d'une étude globale sur la signalétique. Il contribuera à identifier chaque promenade et à les rendre attractives. Il indiquera notamment au point de départ la durée totale moyenne du trajet.

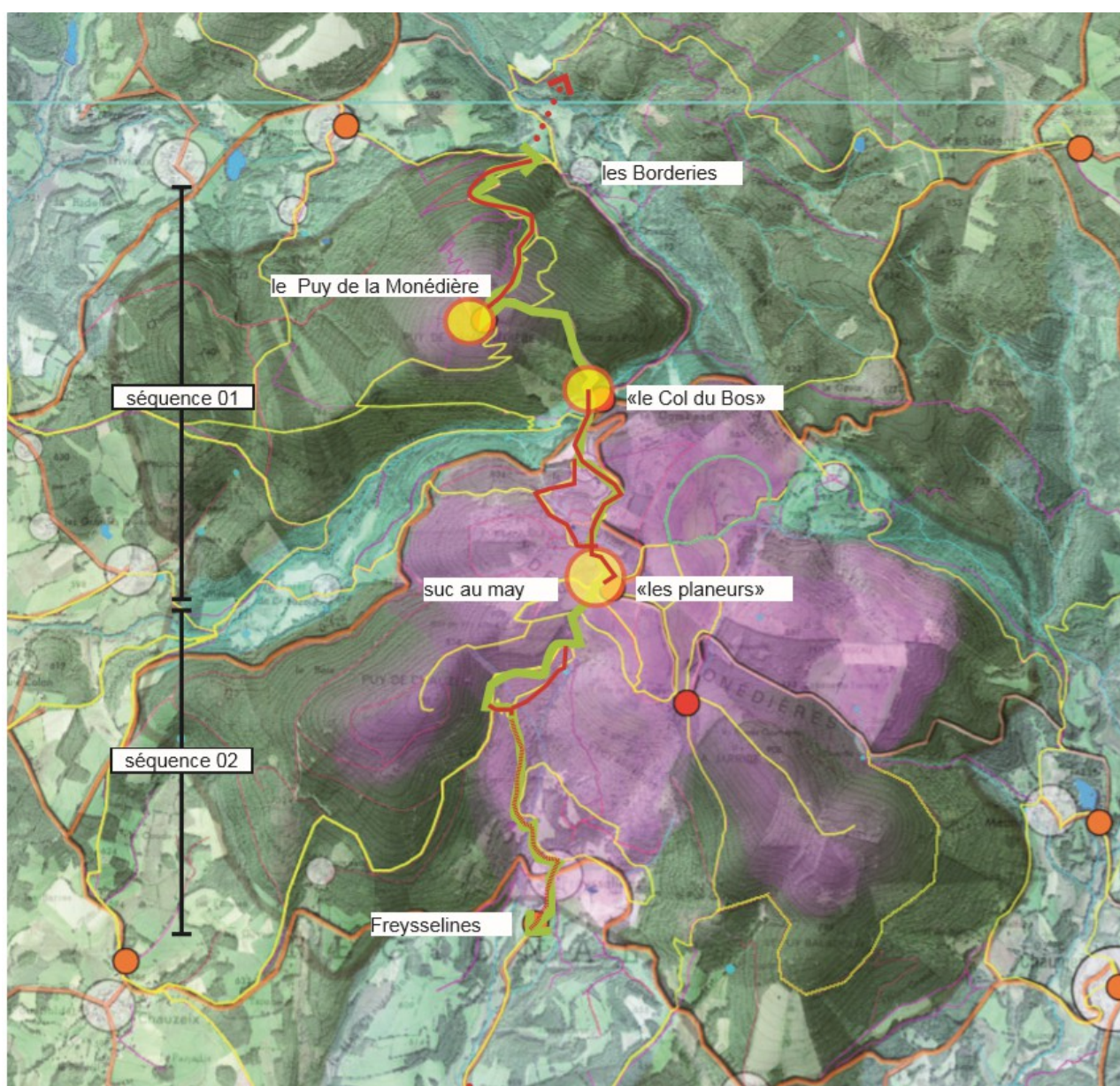
Un plan d'ensemble présentant les différentes boucles sera à afficher sur les 4 sites d'accueil internes et à Freysselines. Il sera également disponible sur support papier dans les offices de tourisme, à la Maison de Pays des Monédières, en Mairie, accompagné de cartes IGN indiquant lisiblement les itinéraires.

06-2 * CREER DES LIAISONS TRANSVERSALES EN S'ACCROCHANT AUX ITINERAIRES EXISTANTS ET AUX PROMENADES

06-21 / CREATION D'UNE LIAISON NORD-SUD

06-211 / DU SUC AU MAY AU PUY DE LA MONEDIERE EN PASSANT PAR LE COL DU BOS
 06-212 / DE FREYSSSELINES AU SUC AU MAY

vers VEIX et circuit du Puy d'Orliac + voie de Rocamadour



06-2 * CREER DES LIAISONS ENTRE LES ESPACES POLES DU SITE

06-22 / CREATION DE LIAISONS EST-OUEST

06-221 / DES PLAINES DES GOUTTES AU COL DU BOS ET AU SUC AU MAY VIA LA FORET DE CHAUZEIX

06-222 / DU SUC AU MAY A CHAUMEIL

06-223 / DU SUC AU MAY AU COL DES GEANTS

06-224 / LE CIRQUE D'EST EN OUEST

Vue d'ensemble



 connexion à créer

Plan des chemins //
SYNTHESE des chemins à ré-
ouvrir ou créer (trait vert)

accès sommet Puy de la Monédière
 chemin des «Cabanes»
 promenade des Chaudronnières
 connexion Suc au May - Col du Bos
 connexion Suc au May - ferme de la Monédière
 promenade de la Lande
 connexion Fournaise- ferme de la Monédière
 liaison vers le Col des Géants



accès sommet Puy de Chauzeix
 promenade Freysselines
 connexion Freysselines / Suc
 promenade de la Lande
 accès sommet Puy de la Jarrige et Pierres Gouttières

OBJECTIF 07

BATIR UN PLAN D'INTERPRETATION A L'ECHELLE DU SITE ET DU MASSIF

Contexte / enjeux

La valorisation des Monédières en tant que territoire aux paysages remarquables et singulier suppose d'agir, outre sur le paysage lui-même et sa mise en scène, également sur les perceptions des visiteurs via notamment l'apport de connaissances sur les particularités des lieux et sur les motifs paysagers constitutifs de l'identité du massif.

Les actions sur les représentations et l'imaginaire des visiteurs et des habitants contribueront à éclairer positivement leur perception des lieux grâce à des points de vue nouveaux et diversifiés.

Pour répondre à cet enjeu, l'interprétation constitue un outils de premier ordre sous réserve qu'elle soit envisagée de manière globale à l'échelle du site emblématique et plus largement du massif des Monédières. Sans cette réflexion d'ensemble, les messages données au coup par coup seront dispersés, incomplets ou redondants.

Interprétation / définition

Un espace d'interprétation a pour objectif de mettre en valeur et de faciliter la compréhension, auprès d'un large public, d'un patrimoine singulier en recourant de préférence aux émotions et à l'expérience du visiteur.

L'interprétation postule que la seule contemplation ou l'information scientifique ne peut conduire à la compréhension d'un lieu et à la satisfaction des visiteurs et qu'il faut un guide, un traducteur, un interprète pour révéler le sens caché de ce qui est immédiatement visible. Elle vise à impliquer le visiteur par l'expérience et l'émotion pour que ce dernier comprenne et in fine protège ce qui est interprété.

(Source : wikipedia.org)

A / CREATION DE HUIT LIEUX D'INTERPRETATION EN RESEAU associés à des espaces d'accueil du public (Suc au May, ferme de la Monédière, Maison de Pays à Chaumeil, bourg de Veix, village de Freysselines, Chastagnol)

B / CONSTRUCTION D'UNE INTERPRETATION AUTOUR DE CINQ THEMES PRINCIPAUX (un paysage de petite montagne / la lande, paysage remarquable rare et un milieu fragile / l'histoire du vol libre, l'envol, le ciel / l'eau / la vie paysanne d'hier et d'aujourd'hui)

DISPOSITIONS / MESURES

> **Le plan d'interprétation sera élaboré de manière global à l'échelle du site emblématique mais aussi à l'échelle du massif des Monédières** pour harmoniser l'information, coordonner la communication et mettre en réseau les sites retenus (jeu de ricochets invitant d'un site à l'autre). Cela permettra d'harmoniser et d'articuler les propositions tout en contribuant à l'enjeu majeur de «mise en cohérence» des espaces, d'abord au sein du site emblématique, puis à plus long terme à l'échelle du massif.

> Plus largement le plan d'**interprétation du site emblématique sera intégré au** dispositif des sites et sentiers de découverte et d'interprétation du PNR Millevaches.

> **Le projet général ne tend pas vers un lieu central unique de type «centre d'interprétation»** susceptible de concentrer les messages mais plutôt vers une combinaison de lieux et de médias, d'où l'importance d'une réflexion générale préalable.

> **La conception et la mise en oeuvre du plan d'interprétation requierent les compétences d'un professionnel** qui pourra trouver des éléments dans la partie diagnostic largement nourrie des perceptions sensibles recueillies auprès des participants aux ateliers. Ce projet gagnera en qualité s'il s'inscrit dans une démarche participative.

> **Le projet d'interprétation proposera une lecture des Monédières**

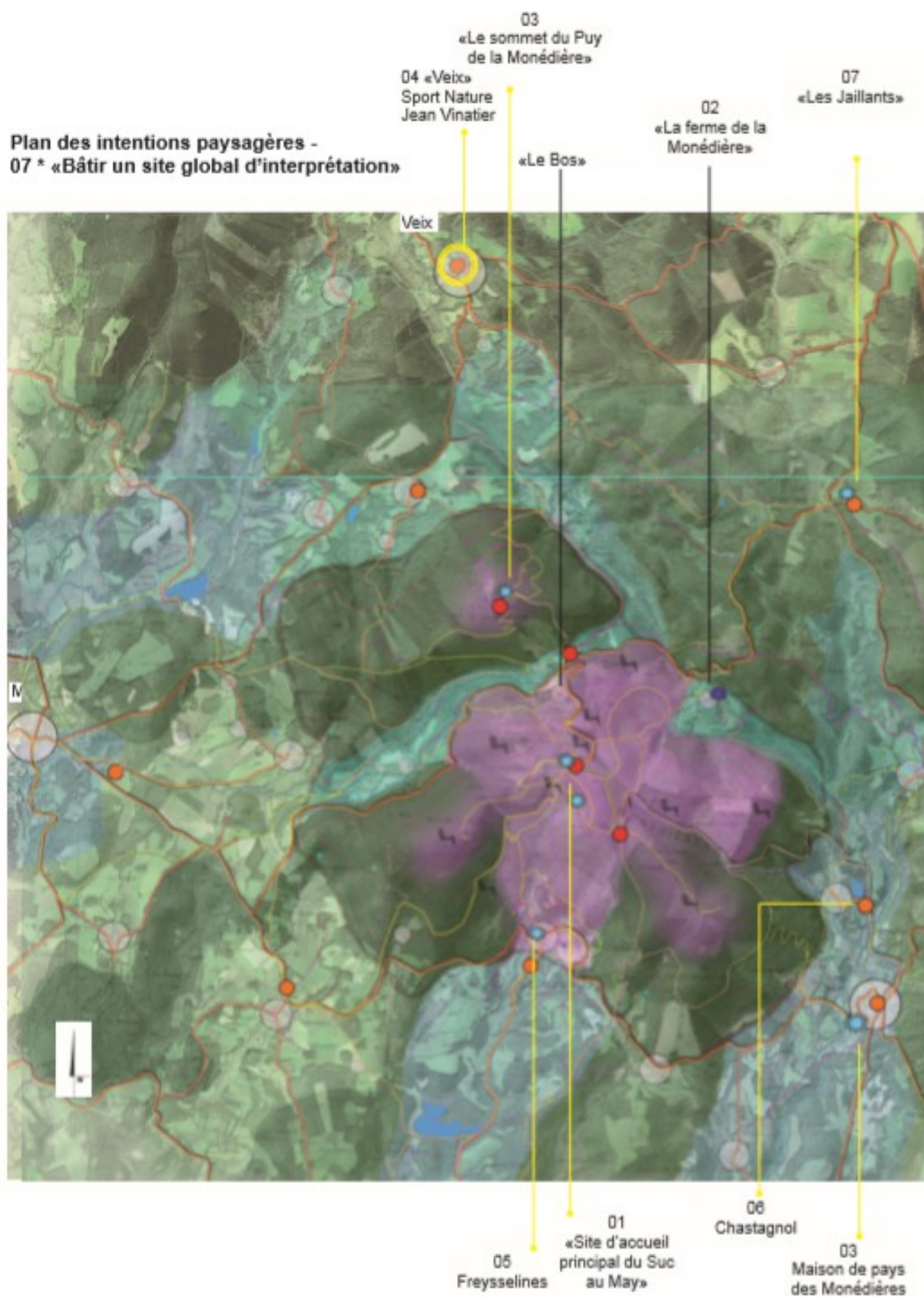
* **à différentes échelles** : le massif / le site emblématique / des lieux ciblés

* **selon des thématiques stratégiques** reflétant au mieux les motifs qui caractérisent les Monédières

> **Il faudra veiller à concentrer les informations** et éviter les mobiliers encombrants pour limiter la dénaturation et les effets «parasitage» des lieux. La distribution gratuite de livrets (éventuellement à thème) et feuillets (format papier «de poche» ou téléchargement) - ou leur vente pour certains - iront également dans ce sens.

> **Les compétences d'éco-interprètes et de guides de lecture des paysages** seront également indispensables.

**Plan des intentions paysagères -
07 * «Bâtir un site global d'interprétation»**



Le plan d'interprétation découlera du croisement du lieu-support et du thème à développer.

A - CREATION DE HUIT LIEUX D'INTERPRETATION EN RESEAU

ASSOCIES A DES ESPACES D'ACCUEIL DU PUBLIC

Dans le cadre de la mise en valeur paysagère du site emblématique, 6 lieux sont retenus pour recevoir des médias interprétatifs et constituer des points de départ de visite accompagnée. Ces lieux sont combinés avec des espaces d'accueil du public déjà évoqués précédemment.

Le projet valorisera les différences de contexte et de situation des lieux : altimétrie / situation au pied du massif, sur les hauteurs, sur un col - environnement naturel ou plus «urbain»

Deux sites au coeur du site emblématique dans la lande sommitale

01 - Le site d'accueil principal près du Suc au May / un lieu au coeur même du site emblématique

02 - La ferme de la Monédière / une ferme active au coeur de la lande

Deux sites aux portes du site emblématique, dans des villages ou à proximité

03- La Maison des Monédières à Chaumeil / un lieu «porte» au pied des puits et au seuil du site emblématique

04 - La halle de Veix / un espace public villageois au pied des puits

05 - Le village de Freysselines

06 - Le village de Chastagnol

Deux sites «sommets»

07 - Le sommet du Puy de la Monédière / un lieu symbolique au point culminant du grand massif

08 - Le site des Jaillants (Pradines) / un site archéologique chargé d'histoire très ancienne

B - CONSTRUCTION D'UNE INTERPRETATION AUTOUR DE CINQ THEMES PRINCIPAUX

Les thèmes d'interprétation sont donnés ici à titre de pistes de projet car une réflexion plus fine devra être conduite en amont de la conception du plan d'interprétation général :

A - Le massif des Monédières, un paysage de petite montagne

B - La Lande, un paysage remarquable rare et un milieu fragile

C - L'histoire du vol libre / L'envol / Le ciel

D - L'eau

E - La vie paysanne d'hier et d'aujourd'hui

Il faudra veiller à ce que l'approche thématique n'accentue pas le caractère découpé de certains espaces mais contribue bien au contraire à fédérer les lieux (par exemple en évoquant des espaces différents) pour renvoyer l'image d'un territoire cohérent.

Il s'agira également de trouver comment faire ressentir la force et l'unité d'un paysage phare en même temps que la très riche diversité des ambiances paysagères et des milieux.

Il faudra également prendre soin de communiquer à la fois sur l'histoire des lieux comme sur les activités actuelles pour inscrire le site dans une dynamique d'évolution et non de «musée à ciel ouvert» ainsi que pour rafraîchir ou renouveler l'image du territoire.

L'interprétation pourra prendre appui

- sur des panneaux installés dans les bâtiments publics ci-dessus

- sur des visites accompagnées par un éco-guide

- sur un support papier de type livret ou un feuillet recto-verso, éventuellement coordonné avec un balisage sur site au fil d'un chemin dans la lande.

- sur une application numérique

Les propositions suivantes sont données à titre de pistes de projet et nécessiteront d'être redéfinies dans une étude globale de conception du plan d'interprétation.

7-1 / LE SITE DES PLANEURS

L'abri proposé à l'arrivée au Suc au May au niveau de l'actuel carrefour (et de l'ancien hangar des planeurs) occupe un lieu stratégique d'interprétation et d'action sur les perceptions des Monédières : il est chargé d'histoires, bien situé, visible depuis les routes de desserte tout en restant discret dans le paysage.

* **les thèmes de l'envol et/ou du ciel** pourraient constituer un fil rouge pour ce site d'interprétation (motif évoqué souvent lors des ateliers participatifs et qui imprègne les perceptions paysagères).

* **un lieu chargé d'histoire** en lien avec l'aviation, les planeurs

=> information sur les planeurs, vues anciennes des lieux et des planeurs, maquette de planeur(s)

* **un lieu toujours lié à l'envol grâce au dynamisme des activités de vol libre et d'aéromodélisme**

=> information sur les 3 sites d'envol - espace relais

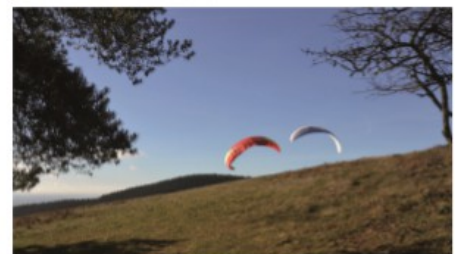
* **un site proche du Suc au May**, point de vue renommé depuis plusieurs décennies et lieu d'observation encore plus ancien

=> information sur l'histoire de la table d'orientation et du Touring Club, citations du Dr Delage

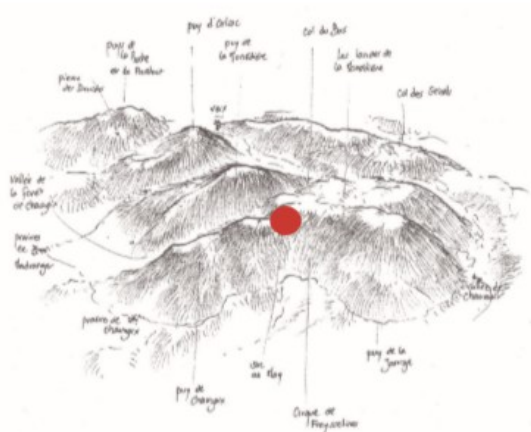
* évocation de la « Dame Bleue » qui guidait les nuages avec renvoi vers Freysselines



(localisation, fonctionnement..)



Evocation de la « Dame Bleue » qui guidait les nuages





Exemple de boîte à livret d'interprétation au Mont Gargan (PNR)

7-2 / LA LANDE -

La lande a la capacité de nourrir un thème d'interprétation à part entière autour 3 mots clés : nature - agriculture et paysage

L'interprétation pourrait s'articuler autour de 3 approches croisées

* approche économique : une activité actuelle essentielle à la préservation de la lande + évocation du pastoralisme d'autrefois

* approche naturaliste > le milieu lande / richesse du milieu, biodiversité, faune, flore fragilité des espèces

* approche paysagère > le paysage de la lande / approche plus contemplative, sensible, matières, couleurs, perceptions, citations (notamment de Jean Vinatier), iconographie

Le rôle essentiel de la ferme de la Monédière et de la famille Deguillaume sera à mentionner clairement sur les sites dédiés à ce thème.

Ce thème sera évoqué sur plusieurs sites :

> l'accueil principal près du Suc au May en plein cœur de la Lande avec un prolongement possible au fil de la promenade de la Lande

> la ferme de la Monédière avec un prolongement au cours de la promenade autour de la ferme

> la Maison des Monédières

Distribué à l'accueil des planeurs, de la fournaise et éventuellement dans la ferme de la Monédière et la Maison des Monédières, ce livret permettrait de s'affranchir de mobilier qui parasite souvent les lieux qu'ils invitent à apprécier.

Les descriptions et témoignages décrivant la lande seront utilisés :

- Jean Vinatier (livre «Monédière» notamment)
- Antoinette Cougnoux (Chaumeil et les Monédières notamment)
- Nicole Lemaître («le Scribe et le Mage»)

7-3 / LA MAISON DE PAYS DES MONEDIERES

La Maison de Pays des Monédières est actuellement dédiée à la valorisation des produits locaux (ventes) et à la mémoire de Jean Ségurel, célèbre accordéoniste ayant contribué à faire «voyager» et promouvoir les paysages des Monédières grâce à ses pochettes de disque et aux paroles de certaines de ses chansons.

Des indications sur les Monédières sont données oralement aux visiteurs et quelques cartes postales anciennes donnent une image des Monédières mais il n'existe pas d'espace d'information ou d'interprétation véritable.

La Maison de Pays des Monédières pourrait contribuer à la découverte des Monédières à l'échelle du site emblématique et plus largement du territoire «Monédières».

L'interprétation pourrait par exemple porter sur les thèmes suivants

* **image globale des Monédières** : vue générale à vol d'oiseau permettant de saisir la singularité du relief, avec repérage de la situation de Chaumeil

* **situation des Monédières** à l'échelle du grand territoire, par rapport au plateau de Millevaches notamment - approche géographique

* **maillage des chemins de découverte** sur le site emblématique d'une part et à plus grande échelle d'autre part avec vente ou distribution de feuillets type topoguide

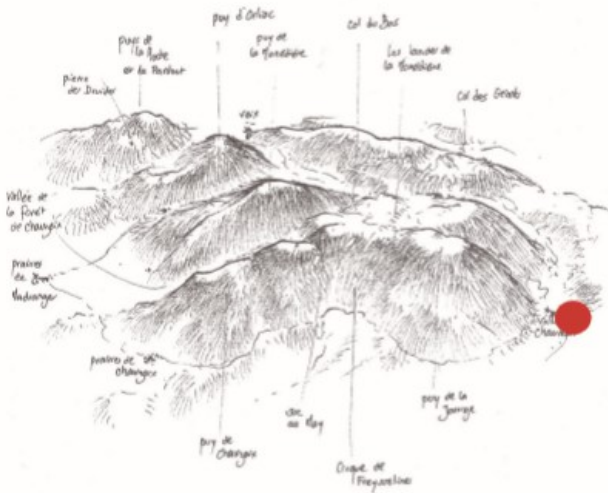
* **histoire des Monédières** depuis un siècle /
thème de l'évolution des paysages

* **diversité des milieux et des paysages dans les Monédières** : montagne, lande, tourbière, forêt, vieux chemins, villages...

* **richesses patrimoniales** : bâties, environnementales, «petit patrimoine», arbres remarquables...

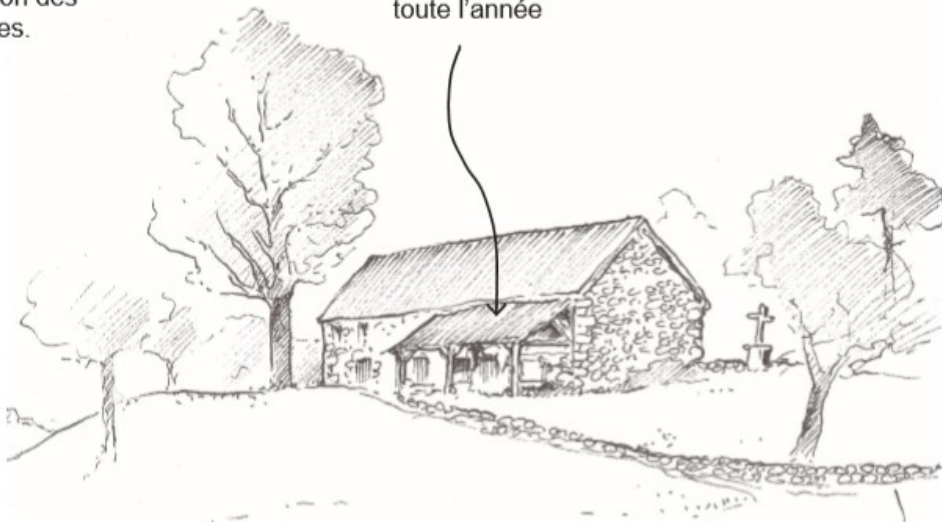
* **carte des activités qui façonnent et animent les Monédières** : agriculture, sylviculture, vol libre, loisirs... pour montrer le caractère «vivant» et moderne du Paysage, donner un souffle nouveau à l'image des Monédières.

* **activités de cueillette et récolte** : myrtilles, bruyères, plantes utiles et médicinales, laine



Cette action rejoint
l'action 3-1 / Améliorer
les lieux d'accueil
et 3-11 / Chaumeil
et la Maison des
Monédières.

Espace d'interprétation greffé sur la grange, accessible toute l'année

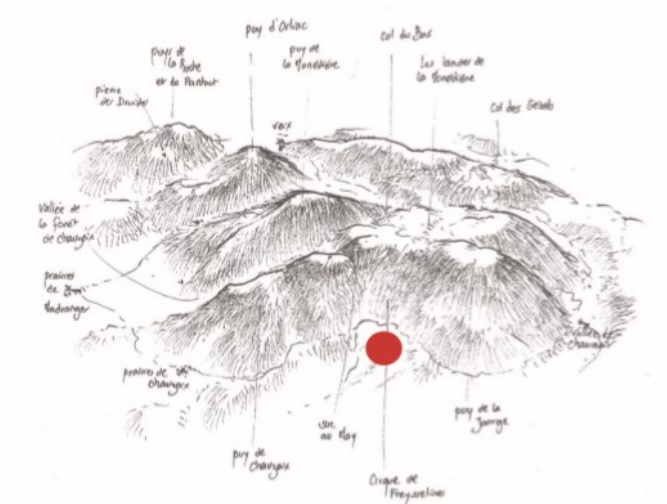


7-4 / LA HALLE DE VEIX

Cet espace en projet donnera des informations sur les Sports Nature des Monédières et pourra également accueillir un lieu d'interprétation autour de Jean Vinatier et de son oeuvre fortement associée aux Monédières.

7-5 / LE VILLAGE DE FREYSSSELINES

Riche d'un bâti ancien de belle qualité et de traces du passé, ce village offre un potentiel intéressant pour développer une interprétation autour du thème de la vie paysanne d'autrefois, via un livret papier et/ou un guide qui saurait présenter l'architecture vernaculaire, le paysage du Cirque, les pratiques agricoles d'autrefois.



Thèmes pressentis :

- * vie paysanne au siècle passé
- * architecture vernaculaire
- * singularité du Cirque
- * eau

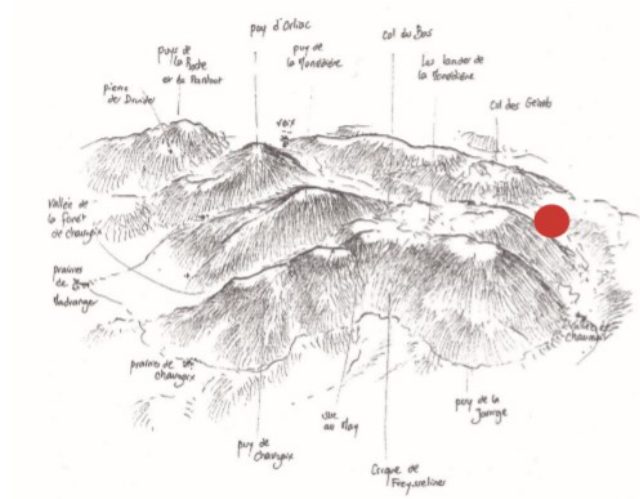


7-5 / LE VILLAGE DE CHASTAGNOL

Situé sur la voie de Rocamadour, le village de Chastagnol est bien fréquenté par les randonneurs. Il possède des éléments bâtis remarquables : château, moulin, grange...

Il pourrait accueillir des éléments d'interprétation autour du thème

- de l'eau et plus particulièrement des moulins
- de la voie de Rocamadour et sa relation aux Monédières
- du châtaignier (toponymie)



7-6 / LE SOMMET DU PUY DE LA MONEDIERE

Le Puy de la Monédière accueille également de plus en plus de public.

La présence marquée des boisements de feuillus et de résineux procure des paysages très différents de ceux de la Lande. Même si le sommet est appelé à se ré-ouvrir, les arbres resteront très présents sur les versants du Puy. Aussi ce lieu se prête bien à une thématique autour de l'arbre.

Un site d'interprétation dédié au thème de la forêt et des arbres pourrait contribuer à éclairer les visiteurs sur cette facette paysagère des Monédières.

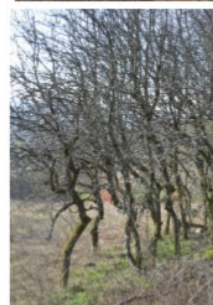
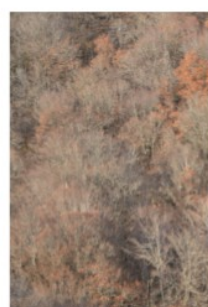
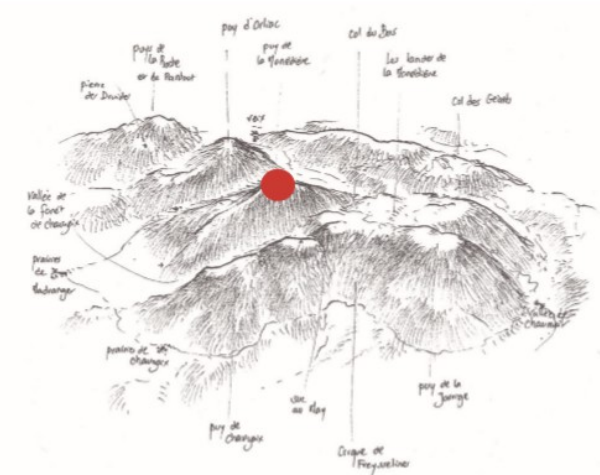


photo ONF - Mme Magnien

Thématiques potentielles :

- * la hêtraie, son importance sur le puy, la znieff
- * la forêt de conifères, son histoire, ses modes de gestion
- * plus particulièrement la gestion exemplaire d'une forêt patrimoniale (thème de la gestion forestière sans coupe rase notamment, associant feuillus et conifères)
- * les chênes «rabougris»
- * les autres essences d'arbres + 1 relais vers les arbres remarquables du site et des environs

Un livret et des visites orientés sur la thématique arbres / haie / bois / forêt pourrait être créé et distribué sur ce site, à l'accueil principal du Suc au May et à la Maison de Pays des Monédières.

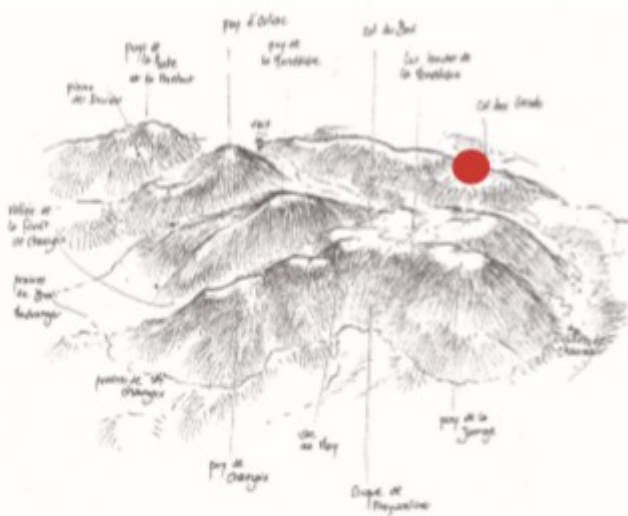
7-7 / LES JAILLANTS

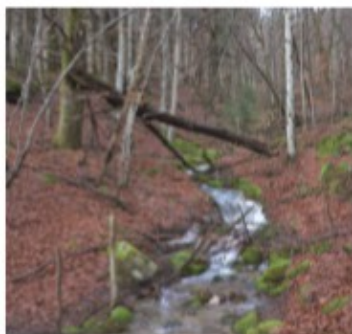
Les Jaillants abritent un site archéologique remarquable autour d'un Fanum.

Un panneau d'information renseigne déjà sur l'histoire des lieux. Une approche plus interprétative et plus complète renforcerait l'attrait du site.

Situé près du Col des Géants (des Jaillants), ce site pourrait devenir un lieu d'interprétation autour des richesses archéologiques du site et plus largement du massif des Monédières.

Des outils permettant de mieux lire la situation stratégique du Fanum sur un col et un point haut aideraient également à décrypter le caractère singulier de ce lieu qui constitue la porte nord-est du site emblématique.





7-8 / LE THEME DE L'EAU

L'eau est omniprésente sur le site emblématique et dans le massif des Monédières sous des formes richement diversifiées. La démarche d'interprétation pourrait permettre de transformer le regard des usagers sur cet élément naturel très précieux.

Là aussi l'interprétation pourra inviter les visiteurs à découvrir autrement les Monédières tout en s'appuyant sur une approche à l'échelle du site emblématique. Le visiteur sera incité à parcourir le site à la recherche et à l'écoute de l'eau.

La médiation par un éco-guide constituera certainement l'outil le plus respectueux des lieux, générant le moins d'impact. Nous indiquons ici quelques pistes de lecture.

Thématique

- l'eau naturelle : la source, la tourbière, les eaux de pluie, le ruisseau, le petit torrent, la cascade évocatrice du paysage de Montagne
- l'eau récoltée et dirigée : la rigole, la serve, la levade
- l'eau puisée : le puits, la fontaine
- l'énergie de l'eau : les moulins (cf étude de M Combastel sur Veix, moulin de Chastagnol, moulin du Bos, moulin de La Goutte, ancien moulin de la Monédière..)
- le son de l'eau (visite en hiver)
- la toponymie liée à l'eau : les Gouttes,
- l'eau et la végétation
- l'eau miroir (lac de Ganezande)
- l'eau ludique (baignade de Maurianges)

Piste d'itinéraire d'interprétation : « des sources du Bos au lac de Ganezande. »

- source et tourbière au Bos
- source de la Font Taury « sous » la Fournaise (Puy Blanc)
- petits torrents logés dans les talwegs du Cirque
- rigole aux « Pierres Droites »
- puits à Freysselines
- lac de Ganezande